



UFR Textes et Sociétés

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE



LICENCE DE SOCIOLOGIE

ÉDITION SEPTEMBRE 2025

INFORMATIONS PRATIQUES

Responsabilités

Responsable du département de sociologie et d'anthropologie : Corinne DAVAUT

Responsables de la licence de sociologie : Lucas TRANCHANT et Nadège VEZINAT

Président de Jury : Charles SOULIE

Responsable des relations internationales : Agnès DEBOULET

Responsable de la mineure anthropologie : Arnaud KABA

Responsables des équivalences et des transferts :

Coline CARDI et Livia VELPRY (diplômes français)

Jacques SIRACUSA et Benjamin DERBEZ (diplômes internationaux)

Secrétariats

Secrétariat de la licence : Jocelyne DZIURA & Karline ADJI

Bureau B-349

Tél. : 01 49 40 73 45 & 01 49 40 68 26

jocelyne.dziura@univ-paris8.fr

karline.adji02@univ-paris8.fr

Secrétariat des équivalences :

Corinne CHARRON

Bureau B-348

Tél. : 01 49 40 68 18, courriel : corinne.charron@univ-paris8.fr

Site internet du département de sociologie et d'anthropologie

<https://sociologie.univ-paris8.fr>

Permanences des responsables de la licence

Lucas TRANCHANT : sur rendez-vous

lucas.tranchant@univ-paris8.fr

Nadège VEZINAT : sur rendez-vous

nadege.vezinat@univ-paris8.fr

Les permanences hebdomadaires des tuteurs et tutrices de la licence sont affichées sur la porte du bureau du tutorat, à côté du secrétariat de la licence de sociologie. Pour leur écrire : sociop8tutorat@gmail.com

QUELQUES CONSEILS

À LIRE ABSOLUMENT :

Les formalités d'inscription aux enseignements choisis

À FAIRE IMMEDIATEMENT :

Activez votre compte de messagerie Paris 8 sur : <https://numerique.univ-paris8.fr>
Consultez vos messages et accédez à votre espace personnel : <https://e-p8.univ-paris8.fr>

Sur votre messagerie @univ-paris8.fr, vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours et la vie du département de sociologie et d'anthropologie.

À FAIRE TOUTE L'ANNEE :

Consultez régulièrement le site du département de sociologie et d'anthropologie. Vous y trouverez toutes les informations et actualités de la vie du département.

<https://sociologie.univ-paris8.fr>

Consultez également le site de l'université Paris 8 pour accéder à l'espace scolarité (inscriptions et informations)

<http://www.univ-paris8.fr/>

POUR CONTACTER LES ENSEIGNANT·ES DU DÉPARTEMENT :

Les cours sont les lieux et les moments privilégiés des échanges avec les enseignant·es chercheur·es. Ces dernier·es sont joignables par e-mail. Les courriels se trouvent sur le site du département ou au secrétariat.

INFORMATIONS PRATIQUES	3
<i>I - Présentation de la licence de sociologie.....</i>	7
1- Présentation générale	8
1.1. Objectifs de la formation.....	8
1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels.....	8
1.3. Schéma général des études universitaires (LMD 4).....	9
2 – Les conditions d'accès	9
2.1. Enseignant-es référent-es.....	10
2.2. Le tutorat.....	10
3 – La prévention et la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles	11
<i>II - Validation du cursus</i>	13
1 – Tableau de la progression pédagogique semestrielle	15
2 – Comment valider un EC, une UE, un semestre, son année... sa licence !	16
2.1. Contrôle continu et assiduité	16
2.2. Le jury de licence et la « seconde chance ».....	16
2.3. Les règles de compensation	17
2.4. Modalités de passage d'une année à l'autre et d'obtention du diplôme	18
<i>III - L'organisation et le contenu des enseignements en Licence</i>	19
1 – UE de la Majeure et UE transversales : les intitulés des enseignements et la progression pédagogique pour chaque semestre.....	20
1.1. Première année, semestre 1	20
1.2. Première année, semestre 2	22
1.3. Deuxième année, semestre 3.....	23
1.4. Deuxième année, semestre 4.....	25
1.5. Troisième année, semestre 5	28
1.6. Troisième année, semestre 6	32
2 – Les mineures internes et externes	34
2.1. Mineure de sociologie « Enquête »	34
2.2. Mineure « Anthropologie »	40
2.3. Les mineures proposées par d'autres départements de l'université	47
3 – Comment s'inscrire dans les cours ?	49
3.1. S'inscrire dans les EC du département de sociologie ou anthropologie	49
3.2. Inscription dans les EC linguistiques, PIX, Découverte, libre et les EC de mineure	51
<i>IV - Mobilités étudiantes internationales</i>	55
1 – Le programme européen Erasmus	56
2 – Les programmes américains MICEFA et CREPUQ.....	56
<i>V- Laboratoires et domaines de recherche des enseignant-es-chercheur-es titulaires.....</i>	57
<i>IV - Calendrier universitaire et emploi du temps 2025-2026.....</i>	59

I - Présentation de la licence de sociologie

1- Présentation générale

1.1. Objectifs de la formation

La licence de sociologie propose un enseignement fondé sur l'échange le plus soutenu possible entre les textes – fondateurs et contemporains –, l'enquête et la réflexion individuelle et collective. Ses objectifs pédagogiques consistent, d'une part, à initier à l'emploi des principaux concepts des sciences sociales ; d'autre part, à familiariser avec les différentes approches méthodologiques de la discipline, qu'elles soient quantifiées ou qu'elles relèvent de l'enquête ethnographique.

La licence donne ainsi de solides bases pour l'analyse de domaines-clé de la sociologie et de l'anthropologie : migrations, éducation, travail, ville, religion, sexualité, santé, parenté, etc. Elle aborde à la fois des questions classiques et des questions d'actualité, en encourageant la réflexion personnelle, l'esprit critique et l'autonomie dans le travail.

Savoir poser une question et se donner les moyens d'y répondre, conduire une enquête, réaliser des entretiens et des questionnaires, observer et rendre compte ou construire une argumentation convaincante sont des compétences appréciées dans de nombreux contextes de travail, au sein ou en dehors de l'université (dans les secteurs des études et des enquêtes, mais aussi dans les collectivités territoriales, les établissements de travail social, etc.).

1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les étudiant-e-s qui souhaitent poursuivre leurs études pourront s'inscrire dans les masters proposés par notre département (un Master 1 de sciences sociales et un Master 2 sciences sociales proposant deux parcours au choix : parcours « Mondes urbains et inégalités » ou parcours « Anthropologie de la mondialisation »), dans les masters genre, sciences politiques, sciences de l'éducation de Paris 8 et, plus largement, dans de nombreux autres masters de sciences humaines et sociales. Ils/Elles pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et vers la préparation des concours de l'Éducation nationale (professeur-e des écoles, conseiller-e principal d'éducation, conseiller-e d'orientation pédagogique, enseignant-e dans le secondaire, etc.). Ils/Elles pourront aussi se présenter à des concours dans les métiers du social et candidater à des formations du travail social (assistant-e social-e, éducateur-ice spécialisé-e, éducateur-ice PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Bien que l'accès direct au marché de l'emploi ne soit pas encouragé en fin de L3, les titulaires de la licence de sociologie peuvent envisager une recherche d'emploi dans le domaine des enquêtes et des études socio-démographiques : instituts de sondage, services d'études des entreprises ou des collectivités publiques, bureaux d'études, associations spécialisées dans les enquêtes sociales. Ils/Elles peuvent également envisager de postuler à un certain nombre d'emplois relevant tant des secteurs socio-éducatifs que des métiers du développement social urbain : agents de développement, médiateurs, animateurs de rue, enquêteurs sociaux, correspondants de nuit, agents et animateurs d'espaces de concertation, etc, ou encore postuler à des concours et des offres d'emploi contractuel des collectivités territoriales.

1.3. Schéma général des études universitaires (LMD 4)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

La licence regroupe les **trois premiers niveaux** d'études universitaires : **L1, L2 et L3**. Les enseignements sont semestrialisés : chaque année universitaire étant composée de deux semestres, la licence est constituée de six semestres d'enseignement. Le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6.

Selon le langage bureaucratique imposé par l'Etat, un enseignement semestriel est appelé **Élément Constitutif (EC)**. Sauf exception, il représente 39 heures d'enseignement (3 heures hebdomadaires sur 13 semaines, dont une évaluation finale). Au sein du département de sociologie et d'anthropologie, un EC peut correspondre à 2, 3 ou 9 crédits selon les cas. Ces **crédits européens** sont appelés **ECTS**, abréviation de *European Credits Transfer System*. On appelle **Unité d'Enseignement (UE)** le regroupement de plusieurs EC dont les notes se compensent. → **cf. tableau page 13 pour s'y retrouver**

Chaque semestre représente 30 ECTS capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus). Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente. La licence de sociologie totalise 180 crédits européens.

2 – Les conditions d'accès

Le plus simple est de consulter le site internet de l'université : <http://www.univ-paris8.fr>

Pour les étudiant·es qui étaient déjà inscrit·es en L1 en 2024-2025, une réinscription en L1 est exigée si le nombre de crédits obtenus est inférieur à 42 ECTS ou si vous n'avez pas validé un des deux semestres de L1. La même règle s'applique pour les étudiant·es qui étaient inscrit·es en L2.

Les étudiant·es en reprise d'étude et ayant obtenu antérieurement un DEUG complet de sociologie peuvent demander une inscription en L3.

Les étudiant·es en réorientation ayant déjà validé dans l'enseignement supérieur des EC au contenu proche de ceux dispensés dans la licence de sociologie et les étudiants titulaires d'un diplôme obtenu hors de France peuvent demander une équivalence ou une validation d'acquis préalablement à leur inscription en licence (L1, L2, L3). A cette fin, ils doivent remplir un dossier de demande d'équivalence. Corinne CHARRON est la responsable administrative des équivalences (bureau **B348**, corinne.charron@univ-paris8.fr).

Les enseignant·es-chercheur·es membres de la commission pédagogique qui étudient les demandes d'équivalence sont :

Coline Cardi et Livia Velpy pour les diplômes de l'enseignement supérieur français
Jacques Siracusa et Benjamin DERBEZ pour les diplômes internationaux

2.1. Enseignant·es référent·es

Tou·tes les étudiant·es en licence ont la possibilité de consulter un·e enseignant·e référent·e qui les aide à faire le point sur leur parcours et les conseille face à toute difficulté liée aux études. Le département de sociologie et d'anthropologie a pris les dispositions suivantes :

- Les enseignant·es référent·es de L1 sont les enseignant·s de l'EC *Méthodologie M2E* : Florence BOUILLON, Corinne DAVAUT et Lucas TRANCHANT
- Livia VELPRY et Coline CARDI sont les enseignantes référentes des étudiant·es en transfert d'une autre université française et/ou réorientation ;
- Jacques SIRACUSA et Benjamin DERBEZ sont les enseignant·es référent·es des étudiant·es arrivant de l'étranger ;
- Les étudiant·es en échange Erasmus ou souhaitant initier une mobilité sortante peuvent s'adresser à Agnès Deboulet : agnes.deboulet@univ-paris8.fr
- Vous pouvez aussi écrire à Lucas TRANCHANT et Nadège VEZINAT, co-responsables du diplôme, si vous l'estimez nécessaire (lucas.tranchant@univ-paris8.fr et nadege.vezinat@univ-paris8.fr) mais nous ne répondons pas aux mails qui relèvent des demandes administratives à adresser au secrétariat du département de sociologie et d'anthropologie ou au service de la scolarité.

2.2. Le tutorat

Tou·tes les étudiant·es de licence ont la possibilité de consulter les tuteur·ices de la licence. Ce sont des étudiant·e-s du département de sociologie en licence ou en Master, qui connaissent bien la formation et son organisation et peuvent vous faire bénéficier de leur expérience.

Les **tuteur·ices d'accueil** interviennent à l'entrée en L1 pour la semaine de pré-rentrée (Méthodologie M2E), au moment de l'inscription pédagogique pour aider les étudiant·es dans leurs démarches d'inscription.

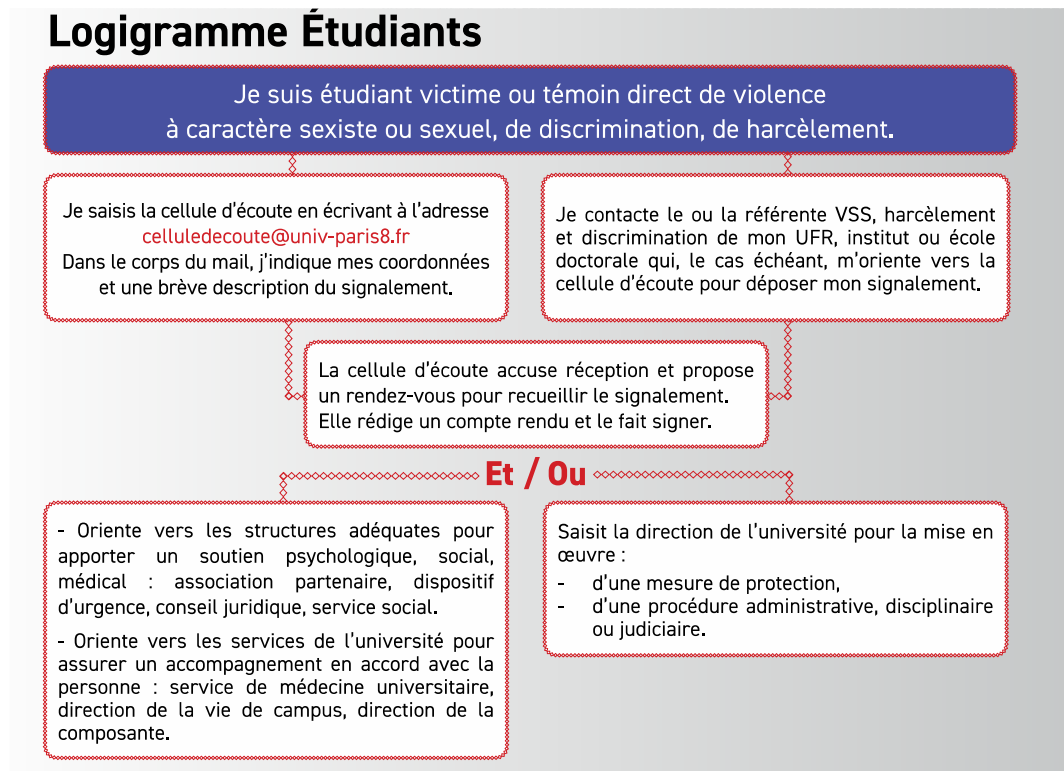
Les **tuteur·ices d'accompagnement** prennent ensuite le relais et assurent un accompagnement personnalisé des étudiant·e-s jusqu'à la fin de l'année universitaire. Ils-Elles aident les étudiant·e-s en fonction de leurs besoins et peuvent les accompagner en cas de difficultés rencontrées dans les cours.

Les tuteur·ices d'accompagnement ont pour mission d'accompagner dans l'apprentissage et le perfectionnement des méthodes du travail universitaire (organisation du travail personnel, prise de notes, méthodes de recherche documentaire, compréhension des attendus disciplinaires, des attendus dans les travaux à rendre, et dans les différents enseignements suivis dans le semestre). Ni la correction des copies ni la reprise rédactionnelle des devoirs n'entrent dans les missions du tutorat d'accompagnement. Lors des permanences de tutorat, lors de rendez-vous individuels, les étudiant·es doivent venir avec les documents qui serviront de base à l'échange (brochures, supports de cours, textes, consignes, précédents travaux corrigés ...).

Les étudiant·es peuvent se présenter aux tuteur·ices **aux horaires de permanence** affichés sur la porte du bureau du tutorat (3^{ème} étage, bât. B2, à côté du secrétariat de licence). Les tuteur·ices sont également joignables par **e-mail** à l'adresse suivante : sociop8tutorat@gmail.com. Les demandes par e-mails (hors demandes de rendez-vous) sont traitées par les étudiant·es une fois par semaine au moment des horaires des permanences.

3 – La prévention et la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles

L'Université Paris 8 met en place plusieurs dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). <https://www.univ-paris8.fr/Violences-sexistes-et-sexuelles-discriminations-et-harcelement>



Au sein de l'UFR Textes et sociétés, les deux référentes VSS à contacter sont : patricia.ebring@univ-paris8.fr et anne.marijnen@univ-paris8.fr

Le département de sociologie et d'anthropologie est par ailleurs doté depuis septembre 2022 d'une charte qui a pour but de prévenir les situations de harcèlement et de discrimination entre étudiant·tes à l'université, y compris en ligne, d'indiquer quelques bonnes pratiques et de donner les contacts nécessaires si vous pensez être témoin ou victime.

Cette charte est distribuée et présentée à l'ensemble des étudiant·es lors des réunions de rentrée. Elle est également téléchargeable ici : <https://sociologie.univ-paris8.fr/wp-content/uploads/2023/03/Charte-contre-le-harcelement-V3.pdf>

II - Validation du cursus

La licence de sociologie est organisée autour de trois blocs :

- La **majeure** (discipline principale), qui regroupe les enseignements fondamentaux (théoriques, méthodologiques ou pratiques) de la discipline.
- Des **enseignements transversaux**, qui peuvent être linguistiques ou informatique, ou dans d'autres disciplines
- La **mineure**, choisie dans une discipline complémentaire ou une spécialisation interne (Prépa du social, Enquête ou Anthropologie).

La première année de licence a pour objectif d'initier les étudiant·es à la sociologie et leur faire acquérir les fondements des méthodes du travail universitaire tout en leur offrant la possibilité de découvrir une nouvelle discipline connexe : l'anthropologie, les sciences de l'éducation, l'histoire, la science politique, la géographie, etc.

La deuxième et la troisième année de licence visent le renforcement de l'acquisition des compétences disciplinaires par la poursuite d'une majeure de sociologie et la confirmation d'un enseignement de mineure.

La présence d'EC transversaux, de Découverte ou libres et d'une mineure permet à l'étudiant de composer son parcours de formation, après avoir fait l'expérience de plusieurs disciplines. Par le jeu des équivalences, ils doivent faciliter sa réorientation éventuelle.

Les étudiant-e-s désirant se réorienter ou avoir plus d'informations concernant la réorientation et la poursuite d'études sont invité-e-s à contacter le Service Commun Universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiant-e-s (SCUIO) bâtiment A, salle 347.

Tél. : 01 49 40 67 15 / 01 49 40 67 16 / 01 49 40 67 17

Courriel : scuio@univ-paris8.fr

1 – Tableau de la progression pédagogique semestrielle

	UE	Coef	EC	ECTS	Coef
SEM1	Majeure – initiation 1	2	Introduction aux sciences sociales 1	9	2
			Méthodes des sciences sociales	9	2
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2
			<i>Selon mineure</i>	3	2
	Transversale 1	1	Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E	3	Pas de note / présence obligatoire
			Informatique (PIX)	3	
TOTAL SEMESTRE 1				30	
SEM2	Majeure- initiation 2	2	Introduction aux sciences sociales 2	9	2
			Décrire la société française	9	2
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2
			<i>Selon mineure</i>	3	2
	Transversale 2	1	Langue vivante (anglais)	3	2
			Ec libre disciplinaire ou EC libre soft skills	3	1
TOTAL SEMESTRE 2				30	
SEM3	Majeure – introduction 1	2	Les grands champs de la sociologie	9	2
			Introduction à la démographie et aux statistiques	9	2
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2
			<i>Selon mineure</i>	3	2
	Transversale 3	2	M3P : entretien	3	2
			Tremplin réussite : Questionnaire	3	2
TOTAL SEMESTRE 3				30	
SEM4	Majeure – introduction 2	2	Introduction thématique 1	9	2
			Introduction thématique 2	9	2
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2
			<i>Selon mineure</i>	3	2
	Transversale 4	1	Langue vivante (anglais)	3	2
			Soft Skills : traiter les données statistiques	3	2
TOTAL SEMESTRE 4				30	
TOTAL L1 + L2				120	
SEM5	Majeure – Spécialisation 1	2	Présentation et analyse d'une grande enquête 1	9	2
			Approfondissement : question de sociologie ou d’anthropologie	9	2
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2
			<i>Selon mineure</i>	3	2
	Transversale 5	2	M3P : (atelier mémoire/stage)	3	1
			Tremplin Master : Savoir-faire : documenter son enquête, archiver ses données Tremplin Métier : Savoir-faire : approfondissement en statistiques	3	1
TOTAL SEMESTRE 5				30	
SEM6	Majeure – spécialisation 2	2	Présentation et analyse d'une grande enquête	9	2
			Approfondissement : question de sociologie ou d’anthropologie	9	2
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2
			<i>Selon mineure</i>	3	2
	Transversale 6	3	Projet tuteuré mémoire ou stage	3	7
			Langue vivante (anglais)	3	2
TOTAL SEMESTRE 6				30	
TOTAL LICENCE				180	

Important ! La progression doit être respectée pour bénéficier des règles de compensation (voir plus loin).

2 – Comment valider un EC, une UE, un semestre, son année... sa licence !

Les règles que nous vous présentons ont un cadre légal national. Au sein de l'université, elles ont été votées en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) où des syndicats étudiants sont représentés. Les annexes aux MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences) sont élaborées chaque année par les enseignant·es de la formation. Elles doivent respecter la réglementation nationale ainsi que celle votée en CFVU. **Attention, certaines règles ont été modifiées.**

Si vous souhaitez vous référer aux textes réglementaires, ils sont ici : <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>

Et concernant la licence de sociologie : https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/annexe_aux_mccc_2022-2023_-_ufr_t_s_-_licence_sociologie.pdf

2.1. Contrôle continu et assiduité

Tous les enseignements de la licence de sociologie sont validés en contrôle continu. **La présence est obligatoire pour tous les cours (EC).** Seuls les étudiant·es dispensé·es d'assiduité et de contrôle continu peuvent n'avoir qu'un seul contrôle terminal. Les modalités d'évaluation (nombre de travaux, écrits ou oraux, ou d'épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient) sont laissées à l'appréciation des enseignant·es responsables de chaque cours. Ces modalités doivent être portées à la connaissance des étudiants et étudiantes au début de chaque semestre.

Selon la réglementation votée en CFVU, pour pouvoir bénéficier d'une dispense d'assiduité et valider en contrôle terminal, les étudiant·es doivent en déposer la demande justifiée auprès du secrétariat dans un délai de quatre semaines après le début des cours de chaque semestre si leur activité professionnelle (sur présentation d'un contrat de travail), leur handicap (avec l'appui de la cellule handicap, accueil.handicap@univ-paris8.fr), leur engagement associatif ou sportif (sportif de haut niveau) les empêchent d'être présent·es à certains cours. Aurélie DAMAMME est l'enseignante référente Handicap au Département de sociologie et d'anthropologie. Pour lui écrire : aurelie.damamme@univ-paris8.fr

La demande est étudiée par l'enseignant·e référent·e ou un·e responsable du diplôme qui la notifie dans le « contrat pédagogique ». L'étudiant·e sera alors dispensé·e d'assiduité et de contrôle continu et devra avertir les enseignants des cours pour lesquels il/elle a obtenu sa dispense. Dans le cas des enseignements rattachés à un Moodle, **l'inscription et la consultation du Moodle est obligatoire, a fortiori** si l'étudiant·e est dispensé·e d'assiduité et de contrôle continu.

La dispense d'assiduité est impossible pour le cours de *méthodologie M2E* (S1 de la L1) ainsi que *l'enquête de terrain* en S5 (mineure *Enquête*). Ce sont deux EC sans évaluation de 0 à 20, ni « seconde chance ». **Ils ne peuvent être validés que par la participation active de l'étudiant·e au moment où l'enseignement est proposé.**

2.2. Le jury de licence et la « seconde chance »

Le **jury de licence** est souverain. Il se réunit deux fois en fin d'année universitaire. Il est préparé par le secrétariat de sociologie mais les enseignant·es sont seul·es responsables de la saisie de leurs notes sur Apogée.

Après le jury de première session en fin de second semestre et la communication des résultats sur l'espace personnel numérique, les enseignant-es organisent des épreuves pour la « **seconde chance** » selon un calendrier dont les grandes lignes sont fixées par l'université et que vous pouvez consulter en 4eme de couverture de cette brochure.

Les enseignant-e-s informent des modalités de la « seconde chance » par différents canaux : par e-mail (parfois via une application de Moodle), sur le Moodle du cours, ou sur le site du département de sociologie et d'anthropologie. Pensez à les consulter très régulièrement.

Cette deuxième chance (ou rattrapage) est un droit ouvert à tou·tes les étudiant-es inscrit-es dans un EC qui ne l'ont pas validé pour les deux raisons suivantes :

- La note était inférieure à la moyenne et n'a pu être compensée (voir plus loin les règles de compensation).
- L'étudiant-e a été absent-e à la première session, et cette absence est considérée comme justifiée dans son contrat pédagogique (sur présentation d'attestations relatives à son empêchement : étudiant-e salarié-e, handicapé-e, sportif-ve de haut niveau...). Il/elle est noté-e défaillant-e avec la mention « absence justifiée » sur le relevé de notes.

Attention : la meilleure note des deux sessions est conservée pour le jury de seconde session, mais si l'étudiant-e n'est pas parvenu-e à valider son EC après la seconde chance (soit par compensation, soit en obtenant la moyenne à l'EC), la note ne sera pas conservée par le logiciel Apogée et l'étudiant-e devra impérativement se réinscrire à cet EC l'année suivante pour le valider.

2.3. Les règles de compensation

La plupart du temps, un semestre comporte trois Unités d'Enseignements (UE), composées chacune de deux Eléments Constitutifs (EC).

L'objectif de ce type d'organisation semestrielle est de permettre l'acquisition et la capitalisation des EC et des UE selon **les règles de compensation** suivantes :

- Un EC est acquis dès lors que la note obtenue est égale ou supérieure à 10 ou que la moyenne de l'UE dont il fait partie est égale ou supérieure à 10. Attention, il faut tenir compte des coefficients des EC et la moyenne à une UE ne peut être calculée que si tous les EC qui la composent ont été notés ou validés par l'assiduité dans le cas de *M2E* en S1 et « *enquête de terrain* » pour la mineure « *Enquête* ».
- Une UE est acquise dès lors que la moyenne des EC qui la composent est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de la totalité des UE du semestre est égale ou supérieure à 10.
- Deux semestres d'une même année sont compensables dès lors que la moyenne de la totalité des UE est égale ou supérieure à 10 (en tenant compte des coefficients).
- L'étudiant-e n'a pas accès à la « seconde chance » dans le cas d'un EC acquis par compensation en session 1.
- D'une année sur l'autre, l'étudiant-e ne conserve pas les notes inférieures à la moyenne, si l'EC n'a pas été validé par compensation. Il doit obligatoirement se réinscrire l'année suivante dans cet EC pour le valider.

- De la même façon, d'une année sur l'autre, l'étudiant-e ne conserve pas les EC « neutralisés », si l'EC n'a pas été validé par compensation. L'étudiant-e doit alors obligatoirement se réinscrire l'année suivante dans cet EC pour le valider.
- Un EC n'est valable que pour le diplôme dans lequel l'étudiant-e est inscrit. Il ne peut pas être utilisé pour l'obtention de deux diplômes préparés en parallèle.

Important ! **La progression pédagogique** (voir le tableau page 15) **doit être respectée** pour bénéficier de ces règles de compensation. Un-e étudiant-e inscrit-e en L2 doit prioritairement suivre les EC non obtenus en L1, un ou une étudiant-e inscrit-e en L3 ceux de L2.

2.4. Modalités de passage d'une année à l'autre et d'obtention du diplôme

Les étudiant-es de L1 sont autorisé-es à poursuivre leurs études dans le niveau supérieur sous la forme d'un résultat « ajourné autorisé à continuer – AJAC » validé par le jury de fin d'année dès lors qu'ils ont obtenu un **minimum de 42 ECTS ou la validation d'un semestre**.

Les étudiant-e-s de L2 sont autorisé-es à poursuivre leurs études dans le niveau supérieur sous la forme d'un résultat « ajourné autorisé à continuer – AJAC » validé par le jury de fin d'année dès lors qu'ils/elles ont obtenu la L1 et **un minimum de 42 ECTS en L2 ou la validation d'un semestre de L2**.

Les étudiant-e-s peuvent, après accord de l'équipe pédagogique, s'inscrire à un nombre d'EC dont la valeur en ECTS est supérieure à 30, **sans dépasser 50 ECTS par semestre (CA du 24 juin 2005)**.

2.4.1. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie

Le diplôme de DEUG est délivré uniquement sur demande de l'étudiant-e ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

2.4.2. Délivrance du diplôme de licence de sociologie

Le diplôme de licence est délivré à l'étudiant-e ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant **180 ECTS**.

Les enseignements dont l'étudiant-e a été dispensé-e (par octroi d'équivalence), ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une notation. Ils ne sont donc pas intégrés dans le calcul de la moyenne lors de la délivrance du diplôme. Les ECTS correspondants sont attribués.

Le calcul de la moyenne pour établir la mention du diplôme est effectué sur les notes de L3 seulement. Il tient compte des coefficients des EC et UE. Celui du mémoire de licence est particulièrement élevé. Les mentions sont délivrées **aux deux sessions de jury de Licence en L3** (Assez Bien à partir de 12/20 ; Bien à partir de 14/20 et Très Bien à partir de 16/20).

III - L'organisation et le contenu des enseignements en Licence

1 – UE de la Majeure et UE transversales : les intitulés des enseignements et la progression pédagogique pour chaque semestre

Chaque semestre, l'étudiant·e suit obligatoirement 2 EC de la Majeure (soit 2 fois 9 ECTS), et 2 ou 3 EC transversaux selon les semestres. Viennent s'ajouter 2 EC d'une mineure chaque semestre.

La présentation des **mineures** et leur description se trouvent en fin de brochure.

1.1. Première année, semestre 1

*** EC de MAJEURE et TRANSVERSALE au premier semestre de la L1 ***

UE	Coefficient UE	Enseignement (EC)	ECTS	Coefficient
Majeure – initiation 1	2	Introduction aux sciences sociales 1	9	2
		Méthodes des sciences sociales	9	2
Transversale 1	1	Méthodologie disciplinaire (M2E)	3	Pas de note / présence obligatoire
		Informatique (PIX)	3	1
Mineure				

➤ EC Introduction aux sciences sociales 1 (ISS1), coord. N. VEZINAT

Ce cours propose de partir de quelques idées reçues ou concepts de sens commun (par exemple : « *Quand on veut on peut* », « *Les assistés* », « *Le niveau baisse* ») et des formes de naturalisation ordinaires des différences sociales pour initier les étudiant·e-s au raisonnement sociologique. Vous devez vous inscrire à l'horaire qui correspond au groupe dans lequel vous êtes inscrit·e à la pré-rentree.

➤ EC Méthodes des sciences sociales (MSS), coord. C. DARGENT

Les sociologues et les anthropologues, dans leur pratique, ont recours à différentes méthodes de recueil des données : questionnaires, entretiens, observations, sources écrites, archives. Cet enseignement présente ces dispositifs d'enquête dans leur diversité, en relation avec la construction d'un objet de recherche et aborde les questions théoriques et pratiques liées au traitement des données recueillies. Vous devez vous inscrire à l'horaire qui correspond au groupe dans lequel vous êtes inscrit·e à la pré-rentree.

➤ EC Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E, coord. F. BOUILLON, C. DAVALT, L. TRANCHANT

L'entrée à l'université suppose la connaissance du cursus, des règles de scolarité, de l'organisation administrative et politique de l'institution. Elle nécessite l'apprentissage de la fabrication de son emploi du temps, de l'utilisation des plateformes numériques (apogée, IPWEB, Moodle, octavia) ainsi que des sites internet du département de sociologie et d'anthropologie (<https://sociologie.univ-paris8.fr>) et de l'université de Paris 8 (<https://www.univ-paris8.fr>). Les différents services de l'université seront présentés aux

étudiant-e-s afin d'en faciliter l'accès et des visites organisées : Bibliothèque universitaire (BU), Maison de l'étudiant-e (MDE), Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN), Centre de Langue (CDL), Service des relations et de la coopération (SERCI), Service d'Action Culturelle et Artistique (ACA), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), cellule handicap, CROUS... Elle propose enfin une histoire politique et intellectuelle de l'université de Paris 8 de Vincennes à Saint-Denis.

Cet EC est organisé sous une forme intensive pendant la semaine de pré-rentrée du 15 au 19 septembre 2025, de 9h à 17h. La présence de l'étudiant-e sur l'ensemble de la semaine est obligatoire pour valider l'UE transversale et le semestre.

➤ **EC PIX**

Cet EC consiste en l'apprentissage des techniques informatiques de base.

Attention :

L'inscription à cet EC est organisée par le **Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN, bapn@univ-paris8.fr)**, bâtiment C. Il y a un nombre limité de places dans chaque cours proposé. Vous trouverez ici les informations utiles : <http://bapn.univ-paris8.fr> .

1.2. Première année, semestre 2

Le second semestre de la première année de licence s'inscrit dans le prolongement du premier semestre.

Pour le semestre 2, sauf mention contraire, les horaires ne sont en général pas indiqués. L'emploi du temps du second semestre sera communiqué à l'intersemestre (janvier 2026).

*** EC de MAJEURE et TRANSVERSALE au deuxième semestre de la L1 ***

UE	Coefficient UE	Enseignement (EC)	ECTS	Coefficient
Majeure – initiation 2	2	Introduction aux sciences sociales 2	9	2
		Décrire la société française	9	2
Transversale 2	1	Langue vivante (anglais)	3	2
		EC libre disciplinaire ou EC libre soft skills	3	1
Mineure				

➤ EC Introduction aux sciences sociales 2, coord. A. DAMAMME

Cet enseignement portera sur les premiers auteurs notamment les fondateurs de la sociologie au XIXe siècle et tout début du XXe siècle : Durkheim, Marx, Weber, la première génération des sociologues de Chicago.

➤ EC Décrire la société française, coord. C. SOULIE

Cet enseignement s'attache à décrire la société française contemporaine. Il présente, en les discutant, les catégories, nomenclatures et classifications utilisées en sociologie.

➤ EC libre disciplinaire ou EC libre soft skills

Les étudiant·es sont invité·es à consulter la liste des EC « libres disciplinaires » ou les EC « libres soft skill » proposés par les autres départements ou certains services de l'université : <https://www.univ-paris8.fr/-EC-libres-l-acquisition-de-competences-transversales-Soft-skills->

Les EC libres proposés par les départements de Science politique, Sciences de l'Éducation, Economie-Gestion, Histoire, Géographie, Communication/FLE sont conseillés. Les étudiant.e.s peuvent également choisir un enseignement linguistique dans une autre langue que l'anglais au Centre Des Langues (CDL).

Les inscriptions à cet EC hors du département de sociologie et d'anthropologie doivent être réalisées pendant l'intersemestre ou dès la semaine de rentrée, selon les modalités et les calendriers d'inscription des différents départements.

➤ EC Langue vivante

Les étudiant·e-s doivent choisir l'anglais pour valider cet EC.

Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Veuillez consulter la rubrique 4.2 pour le descriptif des formalités administratives et pédagogiques ainsi que les procédures de test et d'inscription.

1.3. Deuxième année, semestre 3

Les étudiant-e-s de L2 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 et 2 qu'ils/elles n'ont pas encore validés. Comme chaque semestre, 6 EC doivent être validés. Les mineures sont présentées dans la suite de la brochure.

*** EC de MAJEURE et TRANSVERSALE au premier semestre de la L2 (S3) ***

UE	Coef. UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coef. EC
Majeure – Introduction 1	2	Les grands champs de la sociologie	9	2
		Introduction à la démographie, introduction aux statistiques	9	2
Transversale 3	2	M3P : entretien	3	2
		Tremplin réussite : questionnaire	3	2
Mineure				

➤ EC Les grands champs de la sociologie

L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi. Au choix :

« Sociologie des valeurs et de la culture », avec C. DARGENT

Les valeurs, les représentations, et plus globalement la culture constituent un objet central de la sociologie comme d'ailleurs de l'anthropologie. Après avoir rappelé les approches proposées par les principaux fondateurs des sciences sociales, ce cours abordera les différentes façons de saisir les valeurs. Il les situera par rapport à des notions voisines comme les attitudes ou les normes.

A partir d'exemples variés empruntés à des recherches publiées, ce cours analysera d'autre part la relation qu'entretiennent les valeurs avec les pratiques et les comportements sociaux et politiques. Il examinera aussi la question de la transmission des valeurs au travers de la socialisation, et leurs liens avec d'autres structures sociales (classes, génération, genre, religion...).

« Sociologie de la déviance », avec M. KOKOREFF

Qu'est-ce que la déviance ? Comment devient-on déviant ? Selon quels processus et par quels mécanismes sociaux et institutionnels ? C'est aux Etats-Unis, dans les années 1960, qu'a émergé une sociologie de la déviance opérant un triple déplacement (théorique, méthodologique, éthique) avec les travaux antérieurs sur le crime et la délinquance. Un double objet la caractérise : les passages à l'acte transgressant les normes sociales (usages de drogues, pratiques homosexuelles, maladies mentales, etc.) et la réaction sociale des institutions (médecine, police, justice, asiles, prisons, etc.) à ces conduites dites « déviantes ». Elle s'est profondément renouvelée de nos jours, dans un contexte de surenchère sécuritaire et d'inflation pénale et carcérale conduisant au traitement différentiel de phénomènes (incivilités, violences scolaires, rivalités entre quartiers, port de signes religieux, etc.) qui ne l'étaient guère jusque-là par les institutions et l'opinion.

Le contrôle continu sera double : il portera d'une part sur un devoir en cours à la mi-semestre, d'autre part sur un dossier basé sur des observations ethnographiques et des lectures à rendre en fin de semestre.

Références :

Howard Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métalié, 1985 (1ère édition 1963).

Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

Erving Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, 1968.

« Sociologie de l'éducation », avec C. BERTRON

La question de l'éducation a été introduite très tôt en sociologie. L'éducation et en particulier l'école permettent en effet d'interroger la mobilité sociale, la socialisation, les institutions, la famille et les rapports sociaux de domination, de classe, de race, de genre. À partir des travaux fondateurs et plus récents, théoriques, de statistiques et d'enquêtes, ce cours développe comment l'institution scolaire est devenue une instance centrale de socialisation. Nous aborderons plusieurs questions : Comment décrire aujourd'hui l'action de l'école sur les individus et les pratiques éducatives des familles ? De quoi parle-t-on quand on parle d'inégalités sociales face à l'école ? Comment expliquer sociologiquement les différences de trajectoires scolaires ? Comment enquête-t-on en sociologie sur l'école et sur l'éducation ? Quels sont les résultats importants, lesquels sont questionnés aujourd'hui ? Le cours repose sur l'assiduité et sur la réalisation de travaux écrits et oraux, en groupe et individuels.

➤ EC Introduction à la démographie, introduction aux statistiques, coord. L. VELPRY

L'enseignement est une introduction à la statistique descriptive et à la démographie. Il accorde une attention particulière à la compréhension de calculs simples et à la rédaction en français des résultats statistiques. Il s'intéresse à la constitution des principales sources de données (recensement, état civil, grandes enquêtes) et aux types d'analyse que l'on peut en tirer. Il aborde l'histoire de la population française et quelques questions démographiques d'actualité : Covid 19, mortalité, vieillissement, sida, avortement et contraception, migrations internationales, évolution de la population mondiale...

➤ EC M3P : entretien, coord. C. BERTRON

C'est un enseignement pratique pendant lequel les étudiants expérimentent l'enquête par entretien déjà présentée en première année en Méthodes des sciences sociales.

➤ EC Questionnaire, coord. M.-P. COUTO

Cet enseignement est une introduction à la méthode du questionnaire à travers la réalisation concrète d'une enquête par questionnaire. Il revient sur les différentes étapes de la fabrication d'une enquête et propose une analyse sociologique de chacune d'entre elles. Après des lectures, les étudiant·es élaborent collectivement un questionnaire sur un thème choisi par les enseignant·es de l'ensemble des universités participantes. Ils et elles en suivent précisément l'administration dans leur université (auprès des personnes tirées au sort) et participent à la passation. Il s'agit d'acquérir une expertise et un regard réflexif sur la construction des données.

1.4. Deuxième année, semestre 4

Lors du semestre 4, l'étudiant.e doit suivre 4 cours organisés en deux groupes de deux cours (ainsi que deux cours de mineure, cf. présentation des mineures).

Pour le semestre 4, les horaires ne sont en général pas indiqués. L'emploi du temps du second semestre sera communiqué à l'intersemestre (janvier 2026).

*** EC de MAJEURE et TRANSVERSALE au deuxième semestre de la L2 (S4) ***

UE	Coef. UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coef. EC
Majeure – Introduction 2	2	Introduction thématique 1	9	2
		Introduction thématique 2	9	2
Transversale 4	2	Langue vivante (anglais)	3	2
		Soft skills : traiter les données statistiques	3	2
Mineure				

➤ EC Introduction thématique 1 et 2

L'étudiant.e choisit parmi une liste de six cours au choix, **deux** EC thématiques. L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

« Sociologie du corps », avec Coline CARDI

Ce cours, qui allie cours magistral, lectures de textes, et recueil de données empiriques, vise à analyser la façon dont le corps constitue un objet pour la sociologie, en tant qu'il est à la fois un produit de la socialisation, un enjeu de pouvoir et de domination, un langage et un outil de résistance à l'ordre social.

Après avoir rappelé comment s'est constitué progressivement une pensée sociologique du corps, une première partie du cours est consacrée à l'analyse des processus sociaux d'apprentissage et d'incorporation des « techniques du corps ». La seconde partie revient sur la manière dont le corps peut être appréhendé comme un objet de pouvoir et de reproduction des rapports sociaux de classe, de sexe et de race. Enfin, la dernière partie du cours permet de saisir en quoi les pratiques du corps peuvent constituer un langage et un moyen de résistance. Pour analyser ces différents éléments, on prendra appui sur des enquêtes sociologiques réalisées dans différentes sphères ou activités de la vie sociale : le sport, l'école, les institutions pénales, les pratiques alimentaires, la sexualité, la médecine, l'espace public, etc.

« Sociologie de la police », avec M. KOKOREFF

Que fait la police ? Quelle est sa fonction sociale ? Qu'en est-il du racisme dans la police ? Comment devient-on policier ? C'est, notamment, à ces questions que nombre d'enquêtes sociologiques sont venues répondre aux Etats-Unis dès les années 1950 et en France à partir des années 1980, avec pour objet central les *usages de la force publique*. Lors de ces dernières années, le regard critique s'est renouvelé sur ce que fait la police (il faudrait dire *les* polices autant que *les* policier.e.s dans leur diversité).

Le cours proposera une synthèse de cette production des sciences sociales, ainsi que militante, autour de différents thèmes (histoire de la police, des violences et racisme d'État, organisation et pratiques des polices nationale et municipale, mutation du maintien de l'ordre, etc.). On se demandera *in fine* s'il est possible de réformer la police.

Le contrôle continu portera, d'une part, sur un devoir en cours à mi-semester, d'autre part, sur un dossier basé sur des observations ethnographiques et des lectures à rendre en fin de semestre.

Quelques références :

Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police dans les quartiers*, Paris, Seuil, 2011.

Olivier Fillieule, Jobard Fabien, *Politiques du désordre. La police des manifestations en France*, Paris, Seuil, 2020.

Dominique Monjardet, *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 1996.

« Sociologie du handicap », avec A. DAMMAME

Il s'agira d'explorer la construction du handicap en tant que catégorie administrative et sociale mais aussi en tant qu'expérience vécue et cause à défendre. D'Erving Goffman aux études critiques du handicap (disability studies), différentes perspectives sur le handicap seront analysées, afin d'appréhender la notion dans ses dimensions socio-historiques et ses enjeux socio-politiques (éducation, travail, logement, citoyenneté, etc.)

Bibliographie indicative :

Albrecht Gary L., Ravaud Jean-François, Stiker Henri-Jacques, 2001, « L'émergence des disability studies : état des lieux et perspectives » In Sciences sociales et santé. Volume 19, n°4, pp. 43-73.

Bodin Romuald, 2018, *L'institution du handicap. Esquisse pour une théorie sociologique du handicap*, La Dispute, Paris.

Goffman Erving, 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, Paris.

Revillard Anne, 2020, *Des droits vulnérables : handicap, action publique et changement social*. Presses de Sciences Po, Paris,

Ville Isabelle, Fillion Emmanuelle et Ravaud Jean-François, 2014, *Introduction à la sociologie du handicap*, De Boeck, Louvain-la-Neuve.

« Sociologie des migrations et des inégalités ethno-raciales », avec L. TRANCHANT

Cet enseignement thématique est une introduction aux grands courants d'analyse qui constituent le champ de la sociologie de l'immigration, à travers une présentation des recherches fondatrices et des enquêtes récentes. Les séances porteront sur des concepts (intégration, assimilation, racisme), des objets (travail, logement, famille) et des types de migration (postcoloniales, intra-européennes, étudiantes) visant à donner un aperçu des différentes problématiques abordées par cette branche des sciences sociales. Partant du constat que les migrations internationales sont au cœur des mécanismes de racialisation dans les sociétés des pays du Nord, le cours traitera des inégalités ethno-raciales qui touchent les immigré·es et leurs descendant·es. Les exemples seront principalement tirés du cas français, mais ce cours abordera les situations étasuniennes et des autres sociétés européennes afin de donner à voir la diversité des parcours et des politiques migratoires.

Ouvrages de référence :

Andrea Rea, *Sociologie de l'immigration*, La Découverte, 2021

Mirna Safi, *Les inégalités ethno-raciales*, La Découverte, 2013

« Sociologie de la ville et du logement », avec E. GOURVENNEC

Ce cours abordera des problématiques et des concepts liés à la sociologie de la ville et du logement. Il s'appuiera à la fois sur des apports théoriques et sur la lecture approfondie de textes fondamentaux pour comprendre les spécificités de la ville et du logement comme objets d'étude sociologique. Il s'agira d'interroger la manière dont l'espace – notamment urbain – est socialement construit, faisant intervenir des acteurs, des institutions, des groupes et des représentations sociales, et de questionner en retour les effets sociaux que la ville et le logement produisent sur les individus et les groupes qui les habitent et les

pratiquent. L'objectif est ainsi de montrer comment les logiques sociales s'inscrivent dans des dynamiques spatiales. Après un retour historique sur ce champ de la sociologie, et en particulier sur sa construction en Europe et aux Etats-Unis dans la première moitié du XXe siècle, le cours se structurera autour de deux grandes entrées : d'une part, l'étude de la ségrégation urbaine et des divisions sociales de l'espace, des représentations, conceptions et usages de la ville ainsi que des politiques du logement et de la ville, et d'autre part, l'étude de l'habitat et des pratiques du logement, des sociabilités résidentielles ainsi que des espaces publics et groupes sociaux.

Notation : Présentation orale (50%) + devoir sur table (50%)

« Sociologie du travail », nom de l'enseignant·e à venir

Descriptif à venir

➤ EC Langue

On ne peut pas changer de langue : l'anglais doit être poursuivi.

Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Veuillez consulter la rubrique 4.2 pour le descriptif des formalités administratives et pédagogiques ainsi que les procédures de test et d'inscription.

➤ EC Soft skills : Traiter les données statistiques, coord. M.-P. COUTO

Après avoir réalisé une enquête collective au premier semestre (EC Questionnaire), cet enseignement est dédié à l'analyse statistique et sociologique des données collectées. Par groupe, vous participez aux différentes étapes de l'analyse des données (statistiques descriptives et inférentielles) pour répondre à une problématique précise. Le traitement des données (à l'aide du logiciel Excel) aura pour objectif de rédiger un document synthétique et rigoureux (un « 4 pages »).

1.5. Troisième année, semestre 5

Important : Les étudiant-es de L3 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 3 ou 4 qu'ils/elles n'ont pas encore validés.

Au semestre 5, l'étudiant-e doit suivre 4 cours organisés en deux groupes de deux cours, ainsi que deux EC de mineure (présentés à la suite).

*** EC de MAJEURE et TRANSVERSALE au premier semestre de la L3 (S5) ***

UE	Coef. UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coef. EC
Majeure – Spécialisation 1	2	Présentation et analyse d'une grande enquête	9	2
		Approfondissement – question de sociologie ou d'anthropologie	9	2
Transversale 5	2	M3P : atelier /stage	3	2
		Tremplin Métier : Savoir-faire, approfondissement en statistiques ou Tremplin Master : Savoir-faire, documenter son enquête, archiver ses données ou Tremplin Métiers du social	3	2
Mineure				

➤ EC Présentation et analyse d'une grande enquête

Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats. **Au choix :**

« La production des grands hommes », avec O. AMARAL

Ce cours se consacrera à la lecture, analyse et critique d'une des œuvres fondatrices de l'ethnologie française dans le domaine des genres et des sexualités en contextes non-occidentaux : La production des grands hommes, de Maurice Godelier, originalement parue en 1982. Dans le but de découvrir le processus de fabrication du genre dans une société mélanésienne, nous discuterons des approches et des choix méthodologiques et conceptuels adoptés par l'auteur lors de la construction de son ethnographie. À cet effet, nous chercherons à répondre aux questions suivantes : quelles sont les rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes de la société Baruya ? Par quelles stratégies la subordination des femmes est mise en pratique dans cette société ? Finalement, comment les rites féminins et masculins contribuent à la production du sexe/genre opposé ?

L'objectif est d'interpréter les données présentées par Godelier à l'aune des différents courants des études sur le genre et les sexualités afin d'en tisser de nouvelles problématiques contemporaines de recherche.

L'évaluation sera composée de deux contrôles : au long des séances hebdomadaires, un groupe d'élèves sera invité à présenter une partie de l'ouvrage au début du cours en proposant, par ailleurs, deux questions majeures de réflexion qui animeront la discussion par la suite. Au demeurant, une recension critique (entre 05-07 pages avec l'apport de deux auteurs dont les travaux peuvent se rapporter à cette enquête) servira à rendre compte des débats menés au long du semestre en renouvelant les apports de cet ouvrage classique.

« *La France qui a faim* », avec A. MARTAH

À partir d'une enquête menée auprès des Restos du coeur, l'ouvrage de Bénédicte Bonzi paru en 2023 propose d'éclairer l'organisation de l'aide alimentaire dans la France contemporaine. En articulant une anthropologie du don à une « ethnographie du non-respect des droits », l'autrice pointe les contradictions et les manquements d'un système qui a davantage pour fonction d'acheter la paix sociale et de gérer les surplus de production que de garantir les droits fondamentaux des personnes, à l'instar du droit à se nourrir dans la dignité. En s'appuyant sur un triple point de vue (celui des bénévoles, celui des bénéficiaires des aides et celui de l'État), l'enquête menée met en avant les écarts entre l'esprit du don qui préside à l'aide alimentaire et les logiques gestionnaires et marchandes qui y sont effectivement à l'oeuvre. À partir du cas empirique fourni par Bénédicte Bonzi, ce cours sera l'occasion d'explorer les enjeux conceptuels et politiques soulevés par l'anthropologie du don, tout en confrontant les théories qui en sont issues à des visions concurrentes (foucaldienne et marxienne au premier chef).

Bénédicte Bonzi, *La France qui a faim. Le don à l'épreuve des violences alimentaires*, Paris, Seuil, coll. « Anthropocène », 2023.

« *L'avenir confisqué* », avec N. DUVOUX

Le cours portera cette année sur *L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*, Paris, Puf, 2023. Il s'agit, avec cette enquête d'étudier les grandes fortunes dans une perspective relationnelle, en montrant comment la capacité des uns à se projeter positivement dans l'avenir renvoie à et permet de rendre compte de l'incapacité de larges groupes de la population (classes populaires, fractions paupérisées) à le faire. L'enjeu est d'intégrer l'analyse des catégories les plus riches à une réflexion transversale de la société d'une part, articulant les dimensions objectives et subjectives du privilège. L'enquête ethnographique sur la philanthropie constituera l'objet d'étude principal d'une démarche qui s'inscrit dans un projet de sociologie générale. Le cours sera structuré en trois temps : une présentation de la démarche d'ensemble développée dans le livre, et notamment de la relecture de travaux récents de Pierre Bourdieu et leur importance pour comprendre et mesurer la pauvreté et le désavantage social ; le deuxième temps sera consacré à l'enquête sur la philanthropie (Chapitre 6 : Des philanthropes en quête de pérennité) en lien avec d'autres perspectives théoriques sur les grandes fortunes. Enfin, des prolongements empiriques et théoriques seront abordés.

« *Le choix du conjoint* », avec C. SOULIE

Après un détour tant anthropologique qu'historique qui permettra à nombre d'étudiants de renouer avec leurs racines, nous aborderons la question du choix du conjoint dans la société française en présentant l'ouvrage classique d'Alain Girard sur le sujet, les travaux de Michel Bozon et François Héran ainsi que des résultats d'enquêtes auprès des familles des étudiants de Paris 8. Chaque étudiant devra faire l'arbre généalogique de sa famille et l'analyser afin d'y étudier les questions d'homogamie, mais aussi endogamie ethnique, religieuse, etc., puis passer un examen terminal. Je rappelle que l'assistance au cours est obligatoire.

BERGSTROM Marie, « (Se) correspondre en ligne, l'homogamie à l'épreuve des sites de rencontres », *Sociétés contemporaines*, n°104, 2016.

BOURDIEU Pierre, *Le Bal des célibataires, Crise de la société paysanne en Béarn*, Point Seuil, 2002.

BOZON Michel, HÉRAN François, *La Formation du couple*, La Découverte, 2006.

GIRARD Alain, *Le Choix du conjoint, Une enquête psychosociologique en France*, P.U.F, travaux et documents, Cahiers n°70, 3^{ème} édition 1981 (1^{ère} édition 1959)

➤ **EC Approfondissement : question de sociologie ou d'anthropologie**

Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines spécialisés de la sociologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets. **Au choix :**

« Sociologie des religions », avec C. SOULIÉ

Le cours sera en deux parties. La première consistera en une histoire des religions se concluant par la question de l'invention du monothéisme. La seconde rapportera les conceptions de la religion de Durkheim, de Marx et de Weber. La validation du cours consistera en un contrôle sur table en fin de semestre et en la rédaction d'un dossier par binôme comprenant une observation de culte protestant et un entretien avec un officiant de cette religion.

BOBINEAU O., TANK-STORPER S., 2007, Sociologie des religions, Armand Colin.

LAMBERT Y, La naissance des religions de la préhistoire aux religions universalistes, Armand Colin, 2007.

ZWILLING A.-L et ali (dir.), 2007 ; Les minorités religieuses en France, Panorama de la diversité contemporaine, Bayard.

« Genre, care et politique » avec A. DAMAMME

Ce cours propose d'étudier les liens entre la construction du genre et ce que recouvre le terme anglais de « care » qui renvoie en même temps aux dispositions d'attention et de souci et aux pratiques d'aide et de soin. Il s'agira d'appréhender les formes de ce travail, ses significations sociales et politiques, et les projets sociaux et politiques qui sont associés à une perspective du care. Ce cours s'appuiera sur des recherches contemporaines en sciences sociales à la croisée des études sur le travail, le genre et le politique.

Bibliographie indicative :

Bourgault Sophie, Perreault Julie (dir.), 2015. *Le care, éthique féministe actuelle*, Editions du Remue-Ménage, Montréal.

Damamme Aurélie, Helena Hirata, Pacale Molinier (dir.), *Le travail entre public, privé et intime. Comparaisons et enjeux internationaux du care*, L'Harmattan, Paris, 2017.

Hirata Helena, 2021. *Le care, théories et pratiques*, La Dispute, Paris.

Ibos Caroline, Qui gardera nos enfants ? Les nounous et les mères, Paris, Flammarion, Molinier Pascale, Laugier Sandra, Paperman Patricia (dir.), 2009. *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Payot, Paris.

Moujoud Nasima, Falquet Jules, 2010. "Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction, migration et histoire coloniale", *Agone*, 43, pp. 169-195.

Paperman Patricia, Laugier Sandra (dir.), *Le souci des autres. Ethique et politique du care*, Paris, Raisons pratiques, Editions de l'EHESS, 2005.

Tronto Joan, 2009, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte, Paris (traduction H. Maury).

« Anthropologie et marxismes », avec B. CASCIARRI

« Anthropologie de l'art », avec M. FAUCHER

« Anthropologie urbaine », avec M. OLIVERA

« Anthropologie de la mort et du corps défunt », avec A. BRIAND

(descriptifs p.49 et 50)

➤ **EC M3P : atelier /stage (mémoire de licence)**

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en mineure anthropologie ou dans une mineure externe et qui ne réalisent pas un stage en entreprise, le projet tutoré prendra la forme d'un mémoire de licence préparé dans le cadre d'un atelier qui est annuel. Cet atelier consiste en 6 ou 7 séances sur tout le semestre.

Pour cet atelier, **deux horaires sont proposés, au choix. Le choix de l'un ou l'autre horaire doit être poursuivi toute l'année.** Un planning spécifique pour chaque atelier vous sera communiqué à la première séance.

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en mineure Enquête, les enseignantes référentes du « M3P atelier / stage », sont les enseignantes qui les accompagnent dans l'enquête de terrain.

Enfin, les étudiant-e-s qui souhaitent réaliser un stage en entreprise, dans une collectivité territoriale, un musée, etc. donnant lieu à la rédaction d'un rapport, doivent contacter l'enseignante responsable des stages en licence, Nadège Vezinat.

➤ **EC Tremplin**

Les étudiants choisissent entre un EC Tremplin métier ou un EC Tremplin master.

Tremplin Métier : Savoir-faire, approfondissement en statistiques, avec C. COMET ou H. BERGER

Cet enseignement porte sur l'analyse statistique de données secondaires (c'est-à-dire de données initialement collectées dans un autre objectif). La première partie vise à consolider les acquis en matière d'analyse bivariable (tableaux croisés, tests d'indépendance, etc.), en analysant une enquête publique à partir d'un nouveau logiciel (trideux.cloud, spécifiquement conçu pour l'apprentissage des méthodes quantitatives par les étudiants de sociologie). La deuxième partie est une introduction à l'analyse des données relationnelles (« l'analyse de réseaux sociaux ») : réaliser des graphes, calculer de premiers indicateurs structuraux. L'enseignement repose sur de nombreux exercices d'application pour mettre en pratique les notions et techniques abordées.

Tremplin Master : Savoir-faire, documenter son enquête, archiver ses données, avec C. DAVALT

Cet enseignement explore les liens entre archives et sciences sociales historiques à partir d'enquêtes dont celles de Pierre Fournier, Françoise Zonabend et Gabrielle Hecht sur l'industrie nucléaire en France et sur l'extraction de l'uranium en Afrique. Tout en éclairant des enjeux de la "transition écologique" et du "développement durable", il propose une réflexion épistémologique sur les pratiques de l'archive dans nos disciplines.

Mode de validation : un compte-rendu ethnographique de la visite et conférence des Archives Nationales ; un compte-rendu de cours ; un DST en fin de semestre

Bibliographie indicative :

FOURNIER P., « Des observations sous surveillance », *Genèses. Sciences sociales et histoire* 24, n° 1 (1996): 103-19.

FOURNIER P., 2008, Le travail des générations : confronter des présents décalés, in *Observer le travail*, Arborio et al., ed. La découverte, p113-129

FOURNIER P., CESARO P., 2016, « De la fiction faire science : mobiliser un feuilleton télévisé des années 1960 pour parler autrement du travail dans le nucléaire », *Images du travail*.

HECHT Gabrielle, 2016, *Uranium africain, une histoire globale*, Seuil, p. 416

ZONABEND F., 2014, Le terrain de soi. *La Vie des idées*. <https://lavedesidees.fr/Le-terrain-de-soi.html>

ZONABEND Françoise (2014), *La presqu'île au nucléaire : Three Mile Island, Tchernobyl, Fukushima ... et après?* ed. Odile Jacob, p.240

Tremplin Métier : Préparation aux métiers du social, avec F. BOUILLON et C. CARDI

Les étudiant-es de L3 ont la possibilité de choisir un "tremplin métiers du social". Ce cours est réservé aux étudiant-es qui souhaitent préparer les concours ouvrant à des carrières au sein du travail social (éducation spécialisée, assistance sociale, etc.). Il aura lieu les jeudis après-midis, et se substitue aux deux cours de Transversale au S5 et au cours de mémoire au S6. Le cours sera validé par un mémoire de type "mémoire professionnel". Il offre des séances d'entraînement aux épreuves orales des concours ainsi que des enseignements thématiques liés aux secteurs professionnels auxquels les étudiant-es se destinent. Il constitue par ailleurs un espace de rencontre avec des professionnel-les de différents secteurs de l'intervention sociale (protection de l'enfance, réduction des risques, insertion...), qui viennent présenter leur métier et discuter de leur pratique professionnelle. Enfin, ce cours permet d'élaborer un projet professionnel en adéquation avec les aspirations des étudiant-es.

1.6. Troisième année, semestre 6

Au semestre 6, l'UE de la Majeure est construite comme au semestre 5. L'UE « Transversale – Professionnalisation », comprend le dernier EC de langue (toujours anglais et toujours au CDL) ainsi que le mémoire de licence.

Pour le semestre 6, sauf mention contraire, les horaires ne sont en général pas indiqués. L'emploi du temps du second semestre sera communiqué à l'intersemestre (janvier 2025).

EC de MAJEURE et TRANSVERSALE au deuxième semestre de la L3

UE	Coef. UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coef. EC
Majeure – Spécialisation 2	2	Présentation et analyse d'une grande enquête 1	9	2
		Approfondissement – question de sociologie ou d'anthropologie	9	2
Transversale 6	3	Projet tuteuré : mémoire ou stage	12	7
		Langue vivante (anglais)	3	2
Mineure				

➤ EC Présentation et analyse d'une grande enquête, AU CHOIX

« Réparer les cerveaux », avec B. DERBEZ

Présentation et analyse d'une grande enquête : Muriel Darmon, *Réparer les cerveaux. Sociologie des pertes et des récupérations post-AVC*, Paris, La Découverte, 2021

Jusqu'à quel point santé et maladie sont-ils des phénomènes sociaux ? En quoi peut-on dire que la biologie humaine est socialement construite ? L'enquête ethnographique menée par Muriel Darmon de la prise en charge médicale des accidents vasculaires cérébraux (AVC) permet d'aborder directement ces questions essentielles de sociologie de la santé, par-delà le naturalisme tendanciel qui nous porte à considérer le biologique comme une réalité autonome. En plongeant avec l'auteure dans l'univers médical, à l'écoute des malades et des professionnels de santé, nous verrons ainsi, au cours de cette lecture suivie, combien la « structuration sociale des cerveaux » est déterminante pour comprendre les différences de récupération qui se manifestent selon le genre et la classe des personnes touchées par l'AVC.

« L’Ethnologie des Tziganes », avec M. OLIVERA

Titre et descriptif à venir, avec C. REDD

- **EC Approfondissement – Question de sociologie ou d’anthropologie, AU CHOIX**

« Histoire et critique de la quantification », avec J. SIRACUSA

Le cours présente l'apparition et le développement de l'usage des statistiques en sociologie et les controverses qui s'ensuivent. Il s'agit de comprendre les principales critiques et contre-critiques ; et d'être capable les appliquer à des cas particuliers.

« Sociologie du vote », avec C. DARGENT

Pourquoi vote-t-on à gauche ? Qui sont les Français qui votent à droite – voire à l’extrême-droite ? Quels sont les facteurs de l’abstention ? La sociologie politique s’intéresse depuis longtemps à ces questions. Elle met en rapport ce comportement social qu’est le vote avec les catégories d’analyse usuelles de la sociologie : sexe et genre, âge et génération, catégorie socioprofessionnelle et classe sociale, religion et pratique religieuse....

Le vote est par ailleurs lié à d’autres variables qu’étudie la sociologie. Ce n’est pas le seul comportement politique : il n’est évidemment pas indépendant en particulier des formes d’action protestataire. Surtout, au-delà des données objectives d’appartenance sociale, le vote renvoie aussi à des opinions, des attitudes et des valeurs que les méthodes de la sociologie permettent d’identifier.

Ce cours présentera les grandes étapes de la sociologie du vote. Il s’appuiera sur les résultats des élections, françaises et étrangères, y compris les plus récentes, ainsi que sur les données issues d’enquêtes sur échantillon représentatif.

« Anthropologie des techniques » avec A. KABA

« Les études post-coloniales », avec A. BRIAND

« Anthropologie de l’environnement » avec B. CASCIARRI

« Les notions de culture(s) et de patrimoine en anthropologie », avec A. LEBLON

(descriptifs p.49 et 50)

- **EC Projet tuteuré : mémoire ou stage**

L’horaire suivi au S5 doit être poursuivi au S6.

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en mineure anthropologie ou dans une mineure externe et qui ne réalisent pas un stage en entreprise, le projet tutoré prendra la forme d’un mémoire de licence préparé dans le cadre d’un atelier qui est annuel, et a lieu une semaine sur deux. Pour cet atelier, **deux horaires sont proposés, au choix. Le choix de l’un ou l’autre horaire doit être poursuivi toute l’année (même enseignante, même horaire au S5 et au S6).**

- **EC Langue vivante : anglais**

L’anglais doit être poursuivi.

2 – Les mineures internes et externes

L'obtention de la licence de sociologie suppose la validation d'une mineure choisie dès la première année de licence.

Attention : en L1 les étudiant-e-s doivent choisir parmi l'une des deux mineures internes dispensées par le département de sociologie et d'anthropologie.

Ils/Elles peuvent changer en L2 pour suivre une mineure externe proposée, sous réserve de place disponible, par un autre département de l'université (qu'il faudra poursuivre en L3).

- **Deux mineures internes** sont organisées par le département de sociologie et d'anthropologie : « Anthropologie » et « Enquête ».
- Des **mineures externes** sont également proposées par d'autres départements présents dans l'université. Les étudiant.e.s peuvent prendre connaissance du contenu de ces mineures et de leurs modalités d'inscription à partir d'une plateforme moodle mise en place par l'université. Ils peuvent aussi obtenir directement des renseignements sur les sites des départements ou auprès de leurs secrétariats, en particulier dans le cas des mineures de Science Politique (<http://sciencepoparis8.hautetfort.com>) et géographie (<https://geographie.univ-paris8.fr>) que nous recommandons.

2.1. Mineure de sociologie « Enquête »

La mineure « Enquête » s'adresse exclusivement aux étudiant-es inscrit-es en majeure de sociologie. Si en 2ème et 3ème année de licence, cette mineure vise à expérimenter l'enquête en sociologie et en anthropologie, en 1ère année elle propose deux formations différentes.

2.1.1. Licence 1 : Deux cursus possibles en L1 mineure Enquête.

L'étudiant-e-s a le choix entre deux possibilités : une initiation à l'enquête ou une « prépa métiers du social ».

Option 1 : L'initiation à l'enquête et présentation des métiers des sciences sociales

Ce cursus s'adresse aux étudiant.e.s désireux.ses de découvrir les métiers des sciences sociales, la recherche et l'enquête. Dès le premier semestre, il les initie à l'enquête à partir de la lecture d'une grande enquête sociologique ou anthropologique et de la réalisation d'un entretien biographique avec une personne âgée. Au second semestre, des chercheurs et des professionnels des métiers des sciences sociales viennent à leur rencontre afin de discuter de leurs pratiques professionnelles et de leurs recherches.

	UE	Coef. UE	EC	ECTS	Coef. EC
Sem1	Mineure Enquête initiation 1	2	Transformations sociales au XXème siècle : approche biographique	3 ECTS	2
			Lecture d'une grande enquête anthropologique ou sociologique	3 ECTS	2
Sem2	Mineure Enquête initiation 2	2	Recherches contemporaines	3 ECTS	2
			Découverte des métiers des sciences sociales	3 ECTS	2

➤ **EC Transformations sociales au XXème siècle (S1), coord. Y. SIBLOT**

Cet enseignement vise à aborder plusieurs transformations centrales qui ont traversé la société française au XXème siècle : inégalités entre femmes et hommes ; évolutions des structures économiques et du monde du travail ; développement puis recomposition de l'État social et de ses interventions ; migrations intérieures et rapports entre villes et campagnes ; immigrations ; croissance forte de la scolarisation. Ces transformations seront abordées de deux manières : d'une part, par une présentation chronologique de ces grandes évolutions et de leurs analyses par les historiens et sociologues ; d'autre part par la mise en œuvre de l'approche biographique. Les étudiant-e-s seront amené-e-s à réaliser à partir d'un entretien avec une personne âgée une biographie et un arbre généalogique pour comprendre comment les grands événements du XXème siècle et cette histoire sociale collective façonnent les histoires individuelles.

➤ **EC Lecture d'une grande enquête anthropologique ou sociologique (S1)**

Ce cours vise à accompagner les étudiants dans la lecture d'une enquête anthropologique ou sociologique (choix d'un cours parmi les 4 suivants) :

« **Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue** », avec P. ANDRIANIRINA

Cet enseignement a pour but d'introduire à une sociologie des classes populaires sensibles aux questions de racialisation à partir d'un travail ethnographique exemplaire en ce sens et publié en 1967 par Elliott Liebow intitulé "Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue". Cet ouvrage nous permettra d'abord de revenir sur la méthode ethnographique en discutant de la pertinence des outils utilisés pour l'enquête (ancrage dans un lieu physique unique, forme des compte-rendus d'observation, choix de l'observation directe et participante, entretiens informels). Ensuite, il s'agira de faire un retour sur les notions forgées par la sociologie pour penser les réalités sociales en termes d'accès à l'emploi, de structure des relations familiales et amicales, et de l'état des rapports sociaux de sexe dans la communauté réduite fréquentant ce "street corner" situé dans le District Columbia à Washington dans les années 1960. Nous reviendrons enfin sur des textes plus contemporains qui permettent d'éclairer les analyses de Liebow, et d'en faire une lecture éclairée, comme cela sera le cas de la préface rédigée par Célia Bense Ferreira Alves.

La validation du cours se fera en contrôle continu à travers un dossier écrit individualisé ainsi qu'un exposé oral en groupe.

« **Tous propriétaires !** », avec E. GOURVENNEC

Dans *Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire*, Anne Lambert analyse l'accession à la propriété des ménages des classes populaires d'un pavillon en lotissement périurbain. En combinant enquête ethnographique du lotissement des « Blessays », dans le périurbain lyonnais, et données statistiques des enquêtes nationales Logement de l'INSEE, l'auteure explore l'arbitrage résidentiel en amont de l'achat, les formes d'endettement et les adaptations induites. Elle montre alors comment les nouveaux modes de vie de propriétaires en lotissement périurbain recomposent les rapports sociaux de genre, de classe et de race. La lecture de cet ouvrage constitue un point d'entrée pour explorer la sociologie urbaine et la sociologie des classes populaires contemporaines, en mettant en lumière les effets des politiques du logement sur les trajectoires résidentielles et sociales, ainsi que le rôle de l'espace dans la structuration des modes de vie et la recomposition des rapports sociaux.

Notation : contrôle continu (50%) + note de synthèse (50%)

« **Relier les rives** », avec A. BRIAND

Ce cours propose une lecture accompagnée de *Relier les rives* de Carolina Kobelinsky et Filippo Furri, qui restitue une enquête ethnographique menée à Catane, en Sicile, auprès

de volontaires de la Croix-Rouge impliqués dans l'identification des personnes mortes en tentant de traverser la mer Méditerranée. À partir de ce livre, les étudiant·es seront amené·es à explorer les dimensions sociales et politiques des migrations contemporaines, dans un contexte marqué par la récurrence des naufrages et l'apparition de cadavres, les politiques européennes de dissuasion, et les tensions entre l'indifférence institutionnelle et l'impuissance des initiatives locales de reconnaissance.

En croisant cet ouvrage avec des ressources scientifiques et journalistiques, le cours permettra de contextualiser ces drames dans une perspective anthropologique et géopolitique : d'interroger les effets de la migration sur les sociétés côtières et insulaires, et d'analyser les formes de mobilisation – procédures d'identification, pratiques funéraires, formes de deuil et dispositifs mémoriels – qui s'opposent à l'effacement des morts. Les étudiant·es seront invité·es à examiner les choix ethnographiques, méthodologiques et narratifs des auteurs, afin de réfléchir à ce que signifie « relier les rives » : entre exilés et sociétés d'accueil, entre organismes humanitaires et autorités gouvernementales, entre vivants et morts. Ce travail permettra de penser la frontière non seulement comme un espace de contrôle et de disparition, mais aussi comme un lieu de rencontre et de possible réparation.

« *L'anthropologie aux Beaux-Arts (Tome 2)* », avec G. GUGLIELMI

L'ouvrage de M. Jeudy-Ballini que je vous propose d'explorer durant ce semestre est composé de plusieurs enquêtes anthropologiques menées par des étudiants des Beaux-Arts de Paris auprès de groupes très variés : danseurs d'Afrodance, marchés, groupes de motards... La démarche de l'auteure est d'ouvrir la possibilité à ces étudiants travailler sur les représentations, de s'interroger sur ces constructions sociales qui nous parcourent tous et de comprendre en quoi les autres sont différents ou nous ressemblent.

Le cours permettra la lecture de certaines de ses enquêtes afin de comprendre les rouages de l'enquête et de la démarche anthropologique. La diversité des groupes dans lesquels ce sont immergés ces étudiants permettra de saisir la diversité des approches et la complexité de la matière anthropologique. Le cours sera également l'occasion de voir comment la démarche artistique et la démarche anthropologique peuvent se répondre, être complémentaires et contribuer à formuler des recherches aussi originales que pointues sur certains groupes sociaux.

➤ **EC Recherches contemporaines, avec C. SOULIÉ (S2)**

Cet enseignement propose un aperçu des différents domaines de recherche et d'enquêtes en sociologie. Après une ou deux séances d'introduction, les enseignants-chercheurs du département de sociologie et d'anthropologie ou des chercheurs des laboratoires où ils travaillent par ailleurs, sont tour à tour invité·e-s, en fonction de leurs spécialités, à présenter aux étudiant·e-s une thématique de recherche (par exemple la sociologie urbaine, sociologie du genre, sociologie des religions, etc.) ou une enquête sociologique (par exemple le rapport des classes populaires au service public, les gardiens d'immeuble, etc.).

➤ **EC Découverte des métiers des sciences sociales, avec N. DUVOUX (S2)**

Cet enseignement « Découverte des métiers des sciences sociales » se propose de faire découvrir la sociologie et l'anthropologie à partir d'approches renouvelées, plus concrètes, qui donne précocement aux étudiant·e-s une idée des débouchés professionnels. Construit autour de l'invitation de professionnels, diplômés de sociologie et/ou d'anthropologie, le propos sera de montrer, à l'encontre des idées reçues, la

diversité des débouchés et des métiers concernés : chargé d'études urbaines, consultant en organisation, consultant en concertation et participation, enquêteur social, responsable des études locales en collectivité, chef de projet politique de la ville, chargé de développement local, directeur de maison de retraite, attaché de conservation du patrimoine, directeur d'écomusée, médiateur interculturel, consultant pour des ONG, etc... Ces professionnels viendront présenter leur formation, leur parcours professionnel, leurs missions et l'évolution de ces dernières avec l'objectif de sensibiliser les étudiant-e-s aux conditions d'exercice des métiers exercés et des évolutions de carrière.

Option 2 : La « prépa » aux métiers du social (S1 et S2)

Le second cursus est une « **prépa** » aux métiers du social. Celle-ci est réservée aux étudiant-e-s qui souhaitent **préparer un ou des concours** ouvrant à des carrières au sein du travail social (éducation spécialisée, assistance sociale, etc.). Si ces concours sont, en théorie, ouverts aux titulaires d'un baccalauréat, rares sont les candidat-e-s qui les obtiennent à la sortie de l'enseignement secondaire. Cette Prépa vise à optimiser les chances des étudiant-e-s dont le projet est d'intégrer une école de travail social.

La Prépa offre des cours d'entraînement aux épreuves orales des concours (entretiens individuels et collectifs, etc.) ainsi que des enseignements thématiques liés aux secteurs professionnels auxquels les étudiant-e-s se destinent. Elle constitue par ailleurs un espace de rencontre avec des professionnel-le-s de différents secteurs de l'intervention sociale (protection de l'enfance, réduction des risques, insertion...), qui viennent présenter leur métier et discuter de leur pratique professionnelle, de ses enjeux, mutations, difficultés et gratifications. Enfin, la Prépa permet d'élaborer un projet professionnel qui soit en adéquation avec les aspirations des étudiant-e-s. Les cours du semestre 2 sont consacrés à l'approfondissement de cet entraînement ainsi qu'à la rédaction des documents exigés par les écoles pour l'inscription sur Parcoursup.

	UE	Coef. UE	EC	ECTS	Coef. EC
Sem1	Mineure Enquête initiation 1	2	Prépa métiers du social 1	3 ECTS	2
			Prépa métiers du social 2	3 ECTS	2
Sem2	Mineure Enquête initiation 2	2	Prépa métiers du social 3	3 ECTS	2
			Prépa métiers du social 4	3 ECTS	2

Important ! Cette **préparation** est **annuelle** et l'étudiant-e doit suivre chaque semestre les 2 cours dédiés, qui se déroulent tous les jeudis de 12h à 18h.

Pour tout renseignement, contacter les responsables de la prépa avant le 15 septembre :
 Florence Bouillon – florence.bouillon@gmail.com et Coline Cardi – cardi.coline@gmail.com.

2.2.2. Licence 2 et 3 : L'expérimentation de la pratique d'enquête

Les étudiant-e-s qui choisissent la mineure Enquête suivront cette progression semestrielle en L2 et L3.

Licence 2 – Mineure Pratique d'enquête

➤ **EC Observation et EC Introduction thématique (S1)**

En licence 2, au **premier semestre (semestre 3 dans la progression de la licence)**, un cours d'« *observation* » articulé à un « *enseignement thématique* », assurés par le ou la même enseignant-e.

« Sociologie de la santé », avec B. DERBEZ

Ce double cours articule une introduction à l'enquête sociologique par observation et une introduction à la sociologie de la santé. Il propose de réaliser une enquête collective par observation sur le thème sport-santé à travers sur l'héritage des JO de Paris 2024 pour les habitant.e.s de Plaine Commune. La première moitié du cours (6 séances), les étudiant.e.s sont amenés à travailler à la méthodologie de l'observation directe au moyen de lectures de textes de sociologie et d'anthropologie et d'exercices sur vidéo en lien avec la santé. Dans la 2e séquence de cours (6 séances) une enquête collective est menée, en alternance avec le cours d'introduction à la sociologie de la santé. L'évaluation comprend 5 exercices de compréhension de textes (25% de la note finale), un devoir sur table (25% de la note finale) et un compte rendu d'observation (50% de la note finale).

« Sociologie de la culture », avec P. ANDRIANIRINA

Ce double cours proposera une articulation entre un cours d'introduction à l'enquête par observation et une introduction thématique à la sociologie de la culture. Dans ce cours, nous réaliserons une enquête collective par observation centrée sur les usages de l'axe Place de Clichy-Pigalle comme espace de production, de diffusion et de réception de pratiques culturelles. Le cours sera divisé en séquences de lecture, d'observation et de retours sur l'observation. Nous nous attarderons sur la définition d'un objet de recherche plus réduit pour chaque groupe de travail, selon le premier défrichage en commun que nous ferons lors de la première séquence d'observation. Ces séquences d'observation sont essentielles pour la validation du cours qui reposera pour 50% sur un compte rendu d'observation. Les autres modalités d'évaluation sont la constitution d'une grille d'observation (25%) et la présentation d'un des textes que nous étudierons (25%). Ces travaux seront discutés et repris en cours lorsque cela sera possible.

! ATTENTION A BIEN S'INSCRIRE DANS LES 2 COURS AVEC LE MÊME ENSEIGNANT !

➤ **EC Introduction thématique (S2)**

Au **second semestre (semestre 4 dans la progression de la licence)**, dans la mineure Pratique d'enquête, l'étudiant-e choisit **DEUX** enseignements thématiques, en plus de ceux suivis au titre de la majeure.

Au choix parmi (cf. résumés pp. 27-28 de la brochure) :

« **Sociologie du corps** », avec C. CARDI

« **Sociologie de la police** », avec M. KOKOREFF

« **Sociologie du handicap** », avec A. DAMMAME

« **Sociologie des migrations et des inégalités ethno-raciales** », L. TRANCHANT

« **Sociologie de la ville et du logement** », avec E. GOURVENNEC

« **Sociologie du travail** »

Licence 3 - Mineure Pratique d'enquête

En Licence 3, la mineure est composée de quatre EC construits autour d'une même enquête à partir de laquelle l'étudiant-e produit son mémoire de licence. L'enseignement est annuel. Deux enseignant-e-s chercheur.e.s suivent un effectif réduit d'étudiant-e-s enquêtant sur un même terrain. Le travail en binôme des étudiants est encouragé. Au premier semestre, un EC est consacré à la préparation du terrain (EC « *Préparer le terrain, se préparer au terrain* »), et un autre à *l'enquête de terrain* elle-même. Apprenti-e-s chercheur-e-s, les étudiant-e-s réalisent des entretiens et des observations, recueillent une documentation locale, redéfinissant l'objet de la recherche au fur-et-à-mesure des rencontres sur le terrain. Les étudiant-e-s et les enseignant-e-s chercheur-e-s pratiquent ensemble l'enquête. Le stage privilégie une réflexion collective sur la dynamique de l'enquête et une mise en commun des matériaux quand elle est pertinente. L'étudiant-e doit être présent-e pendant l'enquête collective pour valider l'EC *Enquête de terrain* qui n'est pas noté de 0 à 20 mais juste validé (ou non validé en cas de non participation).

Au second semestre, les étudiant-es reviennent sur ces matériaux (EC « *Savoir-faire : l'exploitation des données* »), et poursuivre leur formation ethnographique (EC « *Savoir-faire : l'écriture ethnographique* »). Ils et elles analysent leurs données, rédigent un récit de l'enquête, des comptes rendus de lecture, des portraits d'enquêtés etc... Autant d'écrits qui faciliteront la rédaction progressive d'un mémoire de licence qui sera validé au titre de l'UE « Transversale » « *Projet tuteuré* » en fin d'année.

Cette année, les deux groupes de la mineure enquête réaliseront leurs travaux sur le même terrain ethnographique à Paris.

Les étudiants ayant suivi la mineure pratique d'enquête peuvent s'y inscrire de droit en troisième année. Les étudiant-e-s qui ont commencé une mineure anthropologie ont la possibilité, sous réserve d'acceptation de leur demande et dans la limite des places disponibles, de basculer vers la mineure Enquête l'année suivante afin de s'initier à la pratique de l'ethnographie.

- **EC Préparer le terrain, se préparer au terrain ET EC Enquête de terrain (S5), avec I. BONI LEGOFF/ M. COTTEN ou C. BERTRON/ Y. SIBLOT**
- **EC Savoir-faire : l'exploitation des données et EC Savoir-faire : l'écriture ethnographique (S6), *idem***

! ATTENTION A BIEN S'INSCRIRE DANS LES 2 COURS AVEC LES MÊMES ENSEIGNANTES !

2.2. Mineure « Anthropologie »

Cette mineure, proposée par le département de sociologie et d'anthropologie, concerne les étudiant·es qui souhaitent choisir des cours d'anthropologie comme complément privilégié de leur formation. Ouverte aux étudiant·es venant d'autres disciplines, elle propose une initiation théorique à cette discipline.

Responsable de la mineure anthropologie : Arnaud Kaba

En mineure d'anthropologie, les étudiant·e·s doivent respecter la progression semestrielle suivante :

	UE	Coef. UE	EC	ECTS	Coef. EC
Sem1	Anthropologie initiation 1	2	AU CHOIX Transformations sociales au XXème siècle : approche biographique <u>OU</u> Lecture d'une grande enquête anthropologique ou sociologique	3 ECTS	2
			Introduction à l'anthropologie 1	3 ECTS	2
Sem2	Anthropologie initiation 2	2	"Recherches contemporaines"	3 ECTS	2
			Introduction à l'anthropologie 2	3 ECTS	2
Sem3	Anthropologie introduction 1	2	Histoire et épistémologie de l'anthropologie	3 ECTS	2
			Introduction aux aires culturelles 1	3 ECTS	2
Sem4	Anthropologie introduction 2	2	Introduction à l'ethnographie	3 ECTS	2
			Introduction aux aires culturelles 2	3 ECTS	2
Sem5	Anthropologie 5	2	Domaines de l'anthropologie 1	3 ECTS	2
			Grands courants de l'anthropologie 1	3 ECTS	2
Sem6	Anthropologie 6	2	Domaine de l'anthropologie 2	3 ECTS	2
			Grands courants de l'anthropologie 2	3 ECTS	2

2.2.1. La mineure d'anthropologie en licence 1

Semestre 1

L'UE « Anthropologie initiation 1 » est constituée d'un EC au choix (« Transformations sociales au 20^{ème} siècle : une approche biographique » ou Lecture d'une grande enquête) et d'un EC « Introduction à l'anthropologie 1 ».

- **EC Transformations sociales au XXème siècle : approche biographique**

Résumé p. 37

- **EC Lecture d'une grande enquête (choix parmi 4 cours possibles)**

« *Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue* », avec P. ANDRIANIRINA

« *Tous propriétaires !* », avec E. GOURVENNEC

« *Relier les rives* », avec A. BRIAND

« *L'anthropologie des Beaux-Arts* », avec G. GUGLIELMI

Résumés p. 38-39

➤ **EC Introduction à l'anthropologie 1, avec A. KABA ou E. GOBIN**

Discipline des sciences sociales née à la fin du XIXe siècle et centrée autour de l'étude de sociétés initialement pensées à travers le vocable de « sauvage » ou de « primitive », l'anthropologie sociale et culturelle consiste en l'étude des sociétés humaines dans leur unité et leur diversité. Fondée sur une méthode (l'enquête de terrain ou l'observation participante), elle l'applique aujourd'hui, ainsi que ses concepts, à l'analyse de l'ensemble des sociétés du monde contemporain. L'objectif de ce cours est, d'une part, d'introduire des questions de définitions situées au cœur du développement de l'anthropologie en tant que discipline. Il est, d'autre part, de présenter, à partir de travaux et de terrains fondateurs et des recherches actuelles, certains de ses objets et concepts centraux (parenté, rituels religieux et politiques, corps et notion de personne, etc.)

Semestre 2

➤ **EC Recherches contemporaines, avec C. SOULIÉ**

Résumé p. 39

➤ **EC Introduction à l'anthropologie 2, avec A. BRIAND ou P. LA RIVA**

Ouvert à l'analyse de l'ensemble des sociétés du monde contemporain, ce cours prolonge l'introduction à l'anthropologie sociale et culturelle initiée au premier semestre (introduction à l'anthropologie 1). Il présentera, à partir de travaux fondateurs de la discipline et de recherches actuelles, certains de ses objets et concepts centraux (questions de parenté, rituels religieux et politiques, constructions identitaires, construction du genre etc.).

Deux travaux sont requis pour la validation du cours. Un partiel à la mi-semester (devoir à rendre sur le moodle du cours), et un examen final à la fin du semestre (les modalités de cet examen seront précisées au début du semestre).

2.2.2. La mineure d'anthropologie en Licence 2

Semestre 3

Au premier semestre de L2 (semestre 3), L'UE « Anthropologie introduction 1 » est constituée d'un EC « Histoire et épistémologie de l'anthropologie » et d'un EC « Introduction aux aires culturelles 1 ».

➤ **EC Introduction : Histoire et épistémologie de l'anthropologie, avec M. OLIVERA**

Cet enseignement vise à donner des éléments de compréhension des débats passés et actuels en anthropologie, tout en retraçant les évolutions des liens entretenus par la discipline avec les autres sciences sociales et la philosophie. Dans un premier temps, une approche historique s'attachera à restituer l'émergence progressive de l'anthropologie en tant que champ disciplinaire autonome : un retour sur la diversité des traditions savantes nationales et sur les dynamiques coloniales permettra de mieux saisir les modalités de formation des premières « grandes théories » anthropologiques et leurs enjeux, à partir de la seconde moitié du 19ème siècle. Dans un second temps, un ensemble de séances thématiques permettra de revenir sur quelques notions et concepts centraux pour la discipline (objectivité, relativisme, compréhension...), afin de mieux comprendre comment

celle-ci élabore aujourd'hui ses objets, ses analyses et ses controverses en relation avec les autres sciences sociales. L'objectif de ce cours est ainsi de fournir aux étudiants des connaissances générales leur permettant de resituer les problématiques actuelles de l'anthropologie dans le champ historiquement constitué des sciences humaines et sociales, tout en introduisant à la réflexion sur la démarche interdisciplinaire (atouts et difficultés). La validation se fera par plusieurs étapes : contrôle continu, exposés en classe (travaux de groupe), devoir sur table.

➤ **EC Introduction aux aires culturelles 1, au choix :**

« Asie orientale. La Chine des minorités ethniques », avec B. DAVID

Ce cours propose une introduction à la question de l'ethnicité (de sa construction, de ses multiples recompositions) à partir d'une ethnographie des minorités de la République populaire de Chine. Il s'agira de dépasser la vision essentialiste de l'« ethnie » qui continue d'inspirer les discours contemporains (particulièrement dans les médias), et d'inviter à une approche qui prend en compte la complexité des dynamiques politiques, sociales et culturelle productrices de différences qualifiées d'« ethniques ». Les ressorts politiques et économiques de la « politique des nationalités » de l'État multinational chinois et son impact sur les populations et les régions concernées seront examinés à partir des thèmes principaux suivants (liste évolutive) :

- De l'empire pluriethnique à l'État nation plurinational
- La politique de représentation des minorités : la construction des cultures folklorisées officielles, tourisme ethnique
- L'expression des ethnicités locales non officielles : les Moso du Yunnan, groupe matrilineaire.
- Situations coloniales contemporaines
- Le nomadisme face à l'idéologie sédentaire dominante de l'État chinois : déplacements et sédentarisation de populations nomades ou semi-nomades.

Les textes étudiés sont disponibles sur le moodle du cours et une brochure de textes distribuées au début du semestre

« Introduction à l'anthropologie des sociétés d'Afrique subsaharienne », avec A. LEBLON (Attention : cet enseignement a lieu au Musée du Quai Branly)

L'objectif de ce cours d'introduction à l'anthropologie de l'Afrique subsaharienne est d'initier les étudiants aux problématiques de recherche actuelles en insistant sur l'importance d'une réflexion critique quant aux stéréotypes et imaginaires relatifs à l'Afrique. Ce cours accordera une attention particulière à l'introduction d'une perspective historique dans l'étude des sociétés africaines. Après quelques séances consacrées à la présentation de la formation et de l'évolution des savoirs ethnologiques sur ce continent (savoir colonial, terrains et auteurs fondateurs), nous présenterons des recherches sur l'Afrique contemporaine à travers les thématiques des organisations sociales et politiques, des identités sociales et ethniques, du changement culturel, de l'invention de la tradition et du patrimoine. L'ensemble des séances sera illustré par l'étude de cas ethnographiques présentés à partir de supports divers (textes, documents audiovisuels, plateau des collections du musée du Quai Branly, etc...).

Semestre 4

➤ **EC Introduction à l'ethnographie 2, avec A. LEBLON**

Depuis la consolidation de l'anthropologie comme discipline à part entière, la définition de l'ethnographie, comme moment incontournable de la production de données sur le terrain, est devenue une de ses caractéristiques essentielles, et cela indépendamment de la variété des objets de recherche, des domaines d'analyse et des courants théoriques de référence

des anthropologues. Dans une première partie, nous présenterons le processus historique d'affirmation de l'ethnographie comme méthode centrale de production des données en anthropologie. Nous reviendrons ensuite sur les critiques auquel elle a été confrontée et qui ont remis en cause son « autorité ». Seront pour cela abordés, le tournant de l'anthropologie réflexive et la déconstruction post-moderne du « terrain », mais aussi le développement d'approches « multi-situées » dans un contexte de globalisation. Ainsi, à partir de textes fondateurs et d'études de cas plus contemporaines, nous questionnerons les évolutions de l'ethnographie et de la place du chercheur sur le terrain au cours du temps.

➤ **EC « Introduction aux aires culturelles 2 » au choix**

« Anthropologie des mondes musulmans », avec A. KABA

Ce cours aborde l'anthropologie des mondes musulmans par le prisme de l'Asie du Sud. Cette région compte l'une des plus importantes populations musulmanes au monde, dans un contexte où l'islam est minoritaire mais est parfois dominant politiquement. Le cours porte ainsi tant sur les cultures islamiques, leur diffusion, que sur les échanges et les frictions s'opérant quand différentes cultures cohabitent. Le cours aborde l'histoire de l'islamisation du sous-continent indien, sa colonisation, puis les événements sociaux et politiques ayant conduit à la polarisation entre hindous et musulmans puis à la formation d'États sur des bases ethnoreligieuses. Puis, en se basant sur des textes et des éléments visuels, le cours aborde plusieurs caractéristiques des populations musulmanes d'Asie du Sud : système de caste dans l'Islam, rapports de genre, rapport au religieux, culture matérielle, rapport à l'État. Le cours aborde en outre les processus politiques de marginalisation sur la base ethnoreligieuse, les évolutions de la caste, le rapport au travail et les migrations

« Anthropologie des Amériques », avec E. GOBIN (attention : cours intensif)

L'objectif de ce cours est d'introduire les étudiants à des terrains et des problématiques classiques et contemporains de l'américanisme, domaine autour duquel se sont traditionnellement structurés les savoirs ethnologiques sur les Amériques (en particulier hispanophones et lusophones). Dans un premier temps, seront abordés les processus historiques de circulations régionales et transatlantiques qui ont contribué à forger les sociétés américaines contemporaines, faisant d'elles une sorte de laboratoire d'étude de la « mondialisation » avant l'heure. Il s'agira alors d'évoquer les notions et concepts fondateurs produits pour saisir les dynamiques de construction et de transformation des configurations socio-culturelles envisagées (acculturation, syncrétisme, créolité, métissage, multiculturalisme, etc.). Dans un second temps, on s'attachera à l'étude de certains sous-domaines d'études – afro-américain, méso-américain, andin, amazoniste – à partir d'ethnographies contemporaines consacrées à l'étude de rituels religieux et politiques qui soutiennent la transmission et la reconfiguration des identités locales, ethnicisées ou non. À travers l'étude de cas tenant à l'expansion contemporaine de diverses pratiques (religions afro-américaines, rituels néo-indiens et « New Age »), on reviendra finalement sur les nouvelles formes de circulation (migration, tourisme, etc.) qui contribuent à ces processus et invitent, en particulier, à alimenter une réflexion épistémologique quant à la pertinence-même de la notion d'aire culturelle.

2.2.3. La mineure d'anthropologie en Licence 3

Semestre 5

Au premier semestre de la L3, l'UE « anthropologie 5 » est constituée d'un EC « Domaines de l'anthropologie 1 » et un EC « Grands courants de l'anthropologie 1 ».

➤ **EC Domaines de l'anthropologie 1 : au choix**

Domaines de l'anthropologie : « Anthropologie de la mort et du corps défunt », avec A. BRIAND

Ce cours propose d'explorer les manières dont les sociétés humaines interprètent et s'organisent autour du phénomène de la mort, ainsi que les façons dont des groupes d'individus considèrent et se confrontent au corps de leurs défunts. À partir de textes classiques (Hertz, Van Gennep, Douglas, etc.) mis en dialogue avec des approches contemporaines (Butler, Mbembe, etc.) et des enquêtes ethnographiques, il s'agit d'interroger « l'utilité » des morts (Despret, 2014) en analysant les modalités de traitement des corps – pratiques funéraires, formes de deuil –, les espaces où s'élabore la gestion des personnes décédées, mais également les modes de persistance des défunts dans le monde social des vivants (et les relations qu'ils entretiennent), par exemple à travers leur pouvoir de hantise ou leur présence dans les objets ou les rituels commémoratifs.

La réflexion portera plus particulièrement sur la matérialité de la mort : le corps sans vie sera envisagé comme objet central, tant dans les manières de s'en défaire que dans celles de l'honorer, et de l'investir d'un pouvoir symbolique, politique ou d'une capacité revendicative. À travers l'étude des régimes d'administration des morts (Laqueur, Esquerre), dans des contextes mortifères tels que la précarité, l'isolement, les guerres ou les catastrophes (Clavandier), nous questionnerons l'égalité des vivants face à la mort, celle des cadavres face aux traitements mortuaires, les tensions générées par la circulation des restes humains, leur mobilisation dans des logiques mémorielles ou marchandes, ainsi que les conditions inégales de la « deuilabilité » des défunts (Butler).

Domaines de l'anthropologie : « Anthropologie de l'art », avec M. FAUCHER

Ce cours a pour objectif d'introduire aux théories et aux grands textes qui ont structuré la pensée de l'anthropologie de l'art au sein des études sociales et culturelles. À l'instar de l'orientation prise par ce champ, nous nous focaliserons sur les représentations plastiques et picturales plutôt que sur les productions issues de la musique, de l'architecture ou du cinéma. Nous nous intéresserons à la notion d'objet d'art, comment a-t-il été défini et comment cela a-t-il influencé la manière dont les objets et les cultures ont été étudiées par cette discipline.

En analysant ensemble les fonds muséaux (visite au musée du Quai Branly), nous nous pencherons sur les manières dont ceux-ci ont été constitués, quels artefacts ont été choisis et rapportés et comment ils ont été étudiés par les anthropologues de la fin du XIX^e. Ces fonds nous permettront également d'observer les transferts culturels, les appropriations culturelles ainsi que les questions contemporaines des restitutions.

Enfin, nous déconstruirons ensemble les dichotomies entre art et artisanat, entre objets « artistiques » et « techniques » et entre assignations esthétiques et fonctionnelles. Nous verrons par la suite les concepts d'« agent social » (Alfred Gell), et de « vie sociale des objets » (Arjun Appadurai).

Les modalités d'évaluation du cours seront : la constitution d'un dossier en groupe et un partiel final.

➤ **EC Grands courants de l'anthropologie 1 : au choix**

Grands courants : « Anthropologie urbaine », avec M. OLIVERA

La pratique de l'anthropologie en milieu urbain est fréquemment présentée comme d'apparition récente, bien qu'elle puisse être aisément rattachée aux travaux de l'école dite de Chicago dès le début du 20^{ème} siècle et, qu'entre autres, G. Balandier initia dans les années 1950 une ethnographie de l'urbanité en Afrique subsaharienne (*Sociologie des Brazzavilles noires*, 1955). Ce cours revient sur ces héritages et leur importance fondatrice, tout en resituant le développement considérable qu'a pu connaître l'anthropologie urbaine à

partir des années 1970-1980 dans le contexte d'une nouvelle phase de mondialisation et d'une remise en question de la posture « traditionnelle » des anthropologues sur leurs terrains. Il s'agit dans le même temps d'interroger les rapports reconnus (ou ignorés) par l'anthropologie en/de la ville avec les autres sciences sociales qui s'intéressent aux mêmes territoires. Une attention particulière sera notamment accordée aux relations réciproquement productives que peuvent entretenir une anthropologie urbaine « impliquée » avec la géographie critique de la ville.

Bibliographie distribuée au premier cours. Contrôle continu et partiel final.

Grands courants : « Anthropologie et marxismes », avec B. CASCIARRI

Dans ce cours nous retraçons l'influence dans l'histoire de l'anthropologie de la pensée marxiste, conçue à la fois comme théorie et méthode d'analyse des rapports sociaux et projet de leur transformation radicale. Dans une première partie, nous revenons sur les textes de K. Marx et F. Engels qui, en s'appuyant sur l'anthropologie évolutionniste, proposent un regard sur la société capitaliste du 19ème siècle au miroir de l'altérité culturelle des sociétés anciennes et des colonies. Nous en suivons l'influence sur des auteurs de la première moitié du 20ème siècle, tels K. Polany, dont les travaux inspirent l'anthropologie économique et marxiste. Dans une deuxième partie, nous parlerons des principaux auteurs de l'école d'anthropologie marxiste, qui se développe en France entre les années 1960 et 1980 (M. Abelès, M. Bloch, P. Bonte, J. Copans, M. Godelier, C. Meillassoux, P.P. Rey, E. Terray) devenant une référence majeure au niveau international, sans pour cela constituer un courant homogène. Dans la troisième partie, nous traiterons d'autres approches qui ont repris les fondements de la pensée de Marx sous plusieurs perspectives, en interrogeant objets, théories et postures de l'anthropologie, pour proposer une pensée critique de la société capitaliste jusqu'à sa phase néolibérale: le féminisme radical ou matérialiste, la pensée d'A. Gramsci et les études post-coloniales, l'écomarxisme, la « Radical Geography », l'anthropologie anarchiste de J. Scott et D. Graeber.

Semestre 6

➤ EC Domaines de l'anthropologie 2 Au choix

Domaines de l'anthropologie : « Anthropologie de l'environnement », avec B. CASCIARRI (attention : les samedi matin à l'IUT Montreuil)

Par son statut à la croisée entre matériel et symbolique, l'imbrication entre les dimensions biophysique et socio-culturelle, la vocation holiste et transculturelle, l'environnement occupe une place centrale dans la réflexion anthropologique. Loin de constituer un courant homogène, la pensée anthropologique sur l'environnement et la nature traverse l'histoire de la discipline (évolutionnisme, écologie culturelle, anthropologie des techniques, marxisme, ethnosciences), attentive à décrypter l'altérité des sociétés humaines par leur relation avec les mondes non-humains qui les entourent. Depuis les années 1990, la déconstruction du dualisme nature/culture (P. Descola, B. Latour, T. Ingold) a renouvelé les approches théoriques de l'anthropologie dans ce domaine. En phase de capitalisme global et de crises écologiques et climatiques, l'anthropologie s'est ouverte sur une pluralité d'approches disciplinaires ou interdisciplinaires (Ecologie politique, Justice environnementale, Ecomarxisme, Ecoféminisme, Histoire de l'environnement) tout en gardant une place prioritaire dans l'étude des « faits socio-environnementaux », et cela aussi au niveau des pratiques ethnographiques et de production des données. Loin de tout exotisme, elle redécouvre la centralité de l'objet « environnement » aussi par l'attention vers les « natures urbaines » et les mouvements écologiques.

Ce cours présente un panorama des approches anthropologiques à l'objet « environnement » en proposant de joindre connaissance théorique et expérience empirique. Après une première partie sur les approches anthropologiques aux questions socio-environnementales, dans la deuxième partie des ateliers pratiques seront proposés, sous forme d'enquête

collective sur divers sites (jardins, parcs, associations) de la ville de Montreuil. L'objectif sera, d'abord, de réfléchir aux méthodes et outils analytiques proposés par une approche anthropologique de l'environnement, en les ancrant dans des cas situés, puis, de revenir sur la démarche d'une lecture des dynamiques socio-environnementales, qui devient une compétence cruciale dans le contexte contemporain de « transition écologique » et de « crise climatique ». Une attention particulière sera consacrée aux questions d'eau, objet crucial de l'anthropologie de l'environnement.

* Pour permettre la réalisation des sorties ethnographiques, le cours est articulé en 9 séances de 4h (samedi 9h30-13h30), qui se déroulent à Montreuil pour faciliter le déplacement sur les sites d'enquête. Le programme détaillé des séances sera affiché avant le début du semestre.

Domaines de l'anthropologie : « Les notions de culture(s) et de patrimoine en anthropologie », avec A. LEBLON

La notion de culture est une des notions majeures de la discipline anthropologique, dont le sens reste polysémique. La première partie du cours sera consacrée à la genèse sociale et intellectuelle de la notion de culture et à ses usages par les différents courants anthropologiques du XX^{ème} siècle. Après avoir rappelé ses premières définitions ethnologiques par les fondateurs de l'ethnologie, le cours s'intéressera au culturalisme, à ses prolongements et aux différentes critiques qui ont émergé à son encontre. Nous nous demanderons alors s'il est possible de se passer de la notion de culture. Dans un second temps, le cours s'intéressera aux usages politiques de la culture et à l'analyse des processus contemporains d'institution de la culture et de patrimonialisation dans un contexte de mondialisation et de circulation culturelle.

➤ EC Grands courants de l'anthropologie 2, au choix

Grands courants : « Anthropologie des techniques », avec A. KABA (attention : au Musée du Quai Branly)

L'objectif de ce cours est de comprendre comment notre engagement dans la transformation de notre environnement, nos interactions avec nos corps et nos objets structurent nos rapports sociaux et nos imaginaires collectifs. Il présente une historiographie des approches théoriques et épistémologiques de l'anthropologie des techniques, dans sa tradition française (en particulier l'école de technologie culturelle) mais également anglo-saxonne. Le cours aborde ensuite des cas d'études contemporains issus de diverses aires géographiques rassemblés autour de thématiques fondamentales : l'artisanat et le travail manuel, les techniques du corps et celles de ses altérations, la fabrication et la manipulation des objets rituels, la construction et la mise en valeur de l'habitat, les circulations des techniques dans la globalisation contemporaine, les processus de subjectivation, et les articulations entre savoirs et savoir-faire. Le cours aborde enfin les méthodologies concrètes d'ethnographie des techniques : chaînes opératoire, dessins, utilisation des outils visuels, biographies d'objets afin de donner aux étudiant.e.s des outils concrets pour analyser la part matérielle des rapports sociaux.

Modalités de contrôle des connaissances : dossier individuel portant sur l'analyse d'une technique

Grands courants : « Les études postcoloniales », avec A. BRIAND

À partir des années 1980, les études postcoloniales émergent aux États-Unis, dans le prolongement des critiques anticoloniales formulées après la Seconde Guerre mondiale (Fanon, Memmi). La critique de l'orientalisme d'Edward Saïd en 1978 impulse un courant qui dénonce l'hégémonie culturelle, les effets persistants de la colonisation, et les liens historiques entre production artistique, littéraire, scientifique et contexte colonial. À partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, les études postcoloniales s'imposent comme une analyse réflexive des mécanismes de production d'un savoir dominant, forgé dans un rapport

de force idéologique, participant à la légitimation du pouvoir colonial et à la reproduction de ses logiques de contrôle et de répression sur les populations (anciennement) colonisées.

Ce cours rend compte de cette dynamique intellectuelle, académique et militante. Nous retracerons l'évolution des théories postcoloniales et les débats qu'elles ont suscités dans le champ des sciences sociales. Nous reviendrons aussi sur les critiques adressées à ce courant, notamment lorsque la volonté de valoriser les perspectives non occidentales a conduit à des formes de relativisme culturel, essentialisant parfois les populations issues de sociétés (anciennement) colonisées.

Nous présenterons des voix militantes et savantes, souvent issues de contextes postcoloniaux, qui interrogent les conditions de production du savoir sur l'Autre. Bien qu'ayant parfois bénéficié des privilèges liés à la colonisation, ces auteurs et autrices ont développé une critique de l'eurocentrisme épistémologique, en mettant en lumière à la fois la manière dont ces formes de domination structurent les discours scientifiques sur les normes morales, mais aussi les prétentions universalistes des sciences sociales. Enfin, au-delà de la critique du racisme et des récits coloniaux, nous verrons comment les études postcoloniales ont contribué à renouveler l'anthropologie contemporaine en ouvrant la voie à des approches attentives aux voix indigènes, subalternes et féministes, ainsi qu'aux expériences sensibles des minorités et des groupes marginalisés et opprimés.

2.3. Les mineures proposées par d'autres départements de l'université

Certaines mineures externes sont présentées sur moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>. Vous pouvez vous connecter à Moodle à l'aide de vos identifiants de Paris 8 (ceux que vous utilisez pour vous connecter à votre espace étudiant -pensez à activer votre compte numérique Paris 8).

Vous pouvez aussi obtenir directement des renseignements sur les sites des départements ou auprès de leurs secrétariats.

➤ Mineure de Science Politique :

Contact et renseignements :

Salle B 334, bâtiment B2, 3e étage

Patricia EBRING & Inès SAÏHI KHELIFA

Tél. 01 49 40 68 67 / 66 31

Site du département de Science politique <https://science-politique.univ-paris8.fr>

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

➤ Mineure de Géographie :

Le département de géographie donne la possibilité aux étudiant-e-s de constituer eux-mêmes leur propre mineure en puisant dans l'offre de cours du département de géographie. Une brochure spéciale pour les étudiant-e-s non-géographes présentant les descriptifs des EC peut être retirée au secrétariat de géographie ou consultée sur le site de leur département.

Contact et renseignements : Bâtiment D, 1er étage, bureau D129

Julie ATHLAN Julie.Athlan@univ-paris8.fr

tel. : 01 49 40 72 73

Site du Département : <https://geographie.univ-paris8.fr>

Procédure d'inscription en géographie : Pour les EC de L1, les modalités des pré-inscriptions seront indiquées sur les emplois du temps qui seront disponibles en septembre.

➤ **Enseignements du département Communication/FLE, validables dans le cadre d'EC**

Certains enseignements proposés par le département Communication/FLE sont recommandés aux étudiant-e-s non francophones souhaitant renforcer leurs compétences en « Français Langue Étrangère » ou aux étudiant-e-s francophones ayant besoin de renforcer leurs compétences en français écrit et oral et en méthodologie du travail universitaire en début de cursus. Ces enseignements et dispositifs sont présentés lors de la semaine de pré-rentrée en L1 (M2E). Les enseignantes du M2E sont les relais de la validation éventuelle d'EC en Communication/FLE.

Dans le cas où les besoins en français écrit et oral sont plus importants, les étudiant-es sont prié-es de prendre contact avec les responsables de la licence, afin d'obtenir un accord **pédagogique** pour suivre une mineure de FLE. Celui-ci sera alors examiné et favorisé par la recommandation des enseignant-es.

Contact et renseignements COM/FLE :

Bât. A., bureau 430

François-Xavier LALAISSON (secrétariat)

Courriel : comfle@univ-paris8.fr

3 – Comment s’inscrire dans les cours ?

La pré-inscription dans les cours, se fait, en général, pendant la semaine de pré-rentrée, du 15 au 19 septembre, soit en présentiel, soit par IPWEB à distance, selon les enseignements (et sur MOODLE pour les enseignements PIX et Anglais). Les étudiant·es sont tenu·es au courant des dates d’ouverture et de fermeture des IPWEB.

3.1. S’inscrire dans les EC du département de sociologie ou anthropologie

- Pour les nouveaux étudiants en L1, l’EC *Méthodologie M2E* à partir du 11 septembre.

Les étudiant·es inscrit·es pour la première fois en licence de sociologie sont réparti·es dans **6 groupes**, chaque groupe ayant un emploi du temps pour les EC *Méthodologie M2E*, *Méthodes en sciences sociales* et *Introduction aux sciences sociales 1*. Ils n’ont donc pas à se préoccuper de leur pré-inscription dans ces trois EC au premier semestre.

Ils et elles construiront leur emploi du temps et seront accompagné·es pour se pré-inscrire dans les autres EC pendant l’EC intensif *M2E* organisé **du 15 au 19 septembre**. Ils trouveront **sur le site internet du département de sociologie et d’anthropologie les informations concernant la constitution de ces groupes et l’emploi du temps de l’EC *Méthodologie M2E***. La présence en *M2E* est obligatoire pour valider l’EC (et donc l’UE et le semestre) et surtout pour commencer dans de bonnes conditions son cursus en choisissant et s’inscrivant dans la mineure de son choix ainsi qu’en PIX et en EC découverte.

- Pour les étudiant·es de L1 qui redoublent ou sont ajourné·es autorisé·es à continuer en L2 (L2 AJAC)

Les étudiant·e·s de L1 déjà inscrit·es en 2024-2025, doivent se préinscrire auprès des tuteur·ices et pendant la semaine de pré-rentrée dans les EC *Méthodes des sciences sociales 1* et *Introduction aux sciences sociales 1*, s’ils n’ont pas validé l’an passé l’un ou plusieurs de ces EC. Cette pré-inscription ne constitue toutefois qu’une réservation de place dans un EC. **L’inscription définitive a lieu auprès de l’enseignant·e lors de la première séance de cours.** En cas d’absence non justifiée, l’inscription est annulée sans avertissement. Les étudiant·e·s empêché·e·s de se rendre à l’un des premiers cours et pouvant le justifier par un certificat médical ou un contrat de travail, doivent en informer préalablement par mail l’enseignant·e concerné·e.

Les inscriptions aux autres cours de L1 pour les étudiant·es qui redoublent ou sont L2 AJAC se font sur les IPWEB.

Procédure exceptionnelle en cas d’absence d’IP web :

Les étudiant·es qui n’ont pas procédé à une pré-inscription sur les IPWEB doivent se présenter au premier cours, muni·e d’une fiche d’inscription à faire signer par l’enseignant·e. Cette fiche doit être récupérée au préalable auprès du secrétariat de la licence ou sur le site internet).

1 – Télécharger une fiche d’inscription sur le site du département : <https://sociologie.univ-paris8.fr/?p=10133>

2 – Se présenter lors du 1er cours, munis de la fiche d’inscription, et solliciter une inscription auprès de l’enseignant·e

3 – Transmettre au secrétariat la fiche d’inscription signée par l’enseignant·e (**en cas d’accord de ce·tte dernier·e, en fonction des capacités d’accueil**). Les inscriptions pédagogiques sont effectives après retour au secrétariat.

Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant-e-s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi.

Inversement, les étudiant-e-s pré-inscrit-e-s qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée.

➤ **Pour les étudiants de L2 et L3**

Les inscriptions se font à distance par IPWEB après avoir ouvert un compte personnel Paris 8. Les étudiant-es peuvent se faire aider des tuteur-ices qui tiendront des permanences du 11 au 15 septembre. Cette pré-inscription ne constitue toutefois qu'une réservation de place dans un EC. **L'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant.e lors de la première séance de cours.** En cas d'absence non justifiée, l'inscription est annulée sans avertissement. Les étudiant.e.s empêché.e.s de se rendre à l'un des premiers cours et pouvant le justifier par un certificat médical ou un contrat de travail, doivent en informer préalablement par mail l'enseignant.e concerné.e.

Les étudiant-es qui n'ont pas procédé à une pré-inscription sur les IPWEB doivent se présenter au premier cours, muni-e d'une fiche d'inscription à faire signer par l'enseignant-e, à récupérer au préalable auprès du secrétariat de la licence ou sur le site internet)

Procédure exceptionnelle en cas d'absence d'IP web :

Les étudiant-es qui n'ont pas procédé à une pré-inscription sur les IPWEB doivent se présenter au premier cours, muni-e d'une fiche d'inscription à faire signer par l'enseignant-e. Cette fiche doit être récupérée au préalable auprès du secrétariat de la licence ou sur le site internet).

- 1 – Télécharger une fiche d'inscription sur le site du département : <https://sociologie.univ-paris8.fr/?p=10133>
- 2 – Se présenter lors du 1er cours, munis de la fiche d'inscription, et solliciter une inscription auprès de l'enseignant-e
- 3 – Transmettre au secrétariat la fiche d'inscription signée par l'enseignant-e (**en cas d'accord de ce-tte dernier-e, en fonction des capacités d'accueil**). Les inscriptions pédagogiques sont effectives après retour au secrétariat.

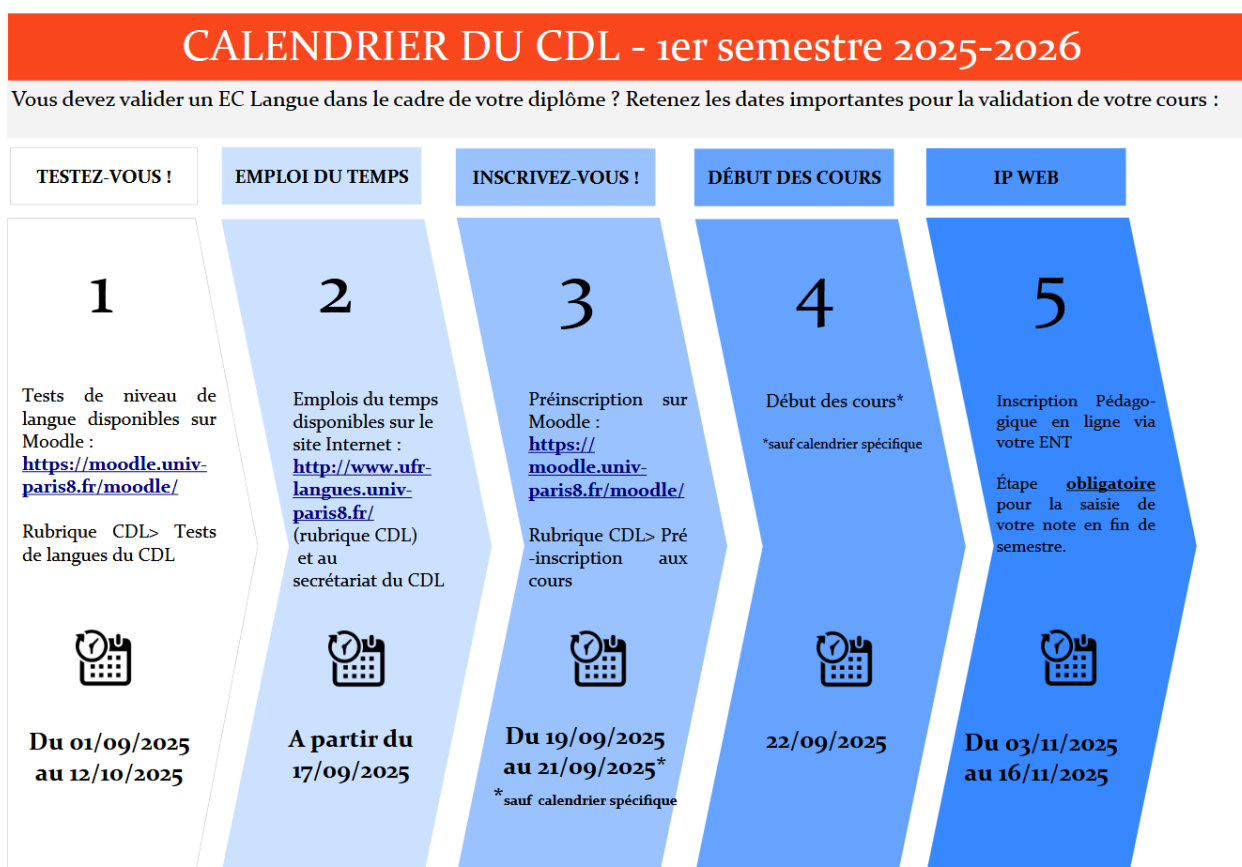
ATTENTION : Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant-e-s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi. Inversement, les étudiant-e-s pré-inscrit-e-s qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée.

3.2. Inscription dans les EC linguistiques, PIX, Découverte, libre et les EC de mineure

➤ Enseignement linguistique : anglais

Procédures d'inscription :

Les inscriptions pour les EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Elles supposent des tests de niveau préalables organisés **dès la rentrée (ouverture des tests sur Moodle le 1er septembre 2025).**



CENTRE DE LANGUES

Bâtiment B1, bureaux B204/205. Tel : 01 49 40 68 43, Mail : cdl@univ-paris8.fr
<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr>

Les étudiant-e-s doivent choisir **l'anglais** pour valider les EC « langue » sur le tableau de progression pédagogique.

Quand et comment passer le test de niveau ?

Au préalable tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL).

Les **tests d'anglais** ouvrent le 01/09/2025, jusqu'au 12/10/2025 et se dérouleront sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle de l'Université.

Chaque étudiant·e reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Vous ne pouvez passer le test qu'une fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé·e » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

Attention !!! Lorsque vous avez réalisé les tests de positionnement (uniquement pour les nouveaux étudiant·es), les inscriptions aux différents cours d'anglais auront lieu à partir de la semaine de la rentrée sur la plateforme MOODLE (CDL), du **19 au 21 septembre 2025**.

Les cours commenceront la semaine du 22 septembre 2025.

Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

Entre 0 et 39 points = niveau A1

- Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Entre 40 et 74 points = niveau A2

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés « General English » ne sont PAS destinés aux étudiants de sociologie au niveau A2 et B1).

Entre 75 et 99 points = niveau B1

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

Plus de 100 = B2

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiants peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

D'autres formats de cours (intensifs, cours à distance) pourraient être organisés à l'inter-semestre. Les informations seront affichées sur le site web du CDL.

Quand et comment s'inscrire à ces différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL.

Les pré-inscriptions aux cours d'anglais se font sur Moodle en septembre. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention ! Il est impératif que les étudiants préinscrit·es confirment leur présence en cours dès la première semaine de cours. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en

ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant-e dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant-e).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine de cours, veuillez contacter le personnel du CDL.

Notez que lorsque vous avez validé un niveau d'Anglais, vous ne pouvez pas suivre à nouveau le même cours l'année suivante et vous devez passer au niveau supérieur.

Bénéficier d'une dispense d'assiduité

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le **contrôle continu**. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, **avant la 4ème semaine de cours du semestre courant**, la dispense d'assiduité.

Secrétariat du CDL : Bâtiment B1, 2^e étage, bureaux 204/205. Tel : 01.49.40.68.43 / cdl@univ-paris8.fr

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Mme Camille Joseph anglaisshs.cdl@gmail.com

➤ **EC d'informatique ou PIX**

L'inscription à l'EC *PIX* se fait auprès du BAPN (Bureau d'appui à la pédagogie numérique), bât. C, <http://bapn.univ-paris8.fr>. Les modalités sont détaillées pendant la semaine de M2E.

➤ **EC de mineure**

Les **mineures** « Anthropologie » et « Pratique d'enquête » sont assurées par le département de sociologie et d'anthropologie.

En L2 et L3, les étudiant-e-s qui choisissent une « **mineure externe** » devront s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés (parmi une liste de cours qui leur est ouverte) ou sur le moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>.

Les modalités d'inscription aux cours auprès des tuteur-ices des départements sont consultables sur les sites web des départements ou affichés auprès des secrétariats des licences concernées. Ces informations (notamment concernant les mineures en histoire, science politique et géographie) sont également diffusées lors des réunions de pré-rentree (L2 et L3) du département de sociologie et d'anthropologie.

Vous pouvez également contacter les secrétariats des licences concernées pour toute autre information.

➤ EC libre et EC découverte

Les inscriptions aux EC libres et aux cours de Découverte proposés par les autres départements se font auprès de leur secrétariat ou sur le moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>. La liste des EC libres est longue. Certain-es sont présentés lors des réunions de pré-rentree mais il appartient aux étudiant-es de s'inscrire en consultant les sites web des départements.

Il vous est par exemple possible de suivre des cours d'une autre langue que l'anglais en EC libre ou EC de découverte. Le Centre de langues propose l'enseignement de douze autres langues : allemand, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.

À noter :

- Pour chaque langue, veuillez vous renseigner directement au CDL pour les tests requis et modalités d'inscription. Toutes les langues ci-dessus ne sont pas ouvertes à tous les niveaux. Certaines langues ci-dessus ne sont pas ouvertes en EC libre/découverte.
- **Il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre ou de découverte.**

RAPPEL

Les étudiant-e-s disposent de deux sites internet distincts où ils peuvent obtenir des informations, voire l'accès à certaines inscriptions.

Le premier, généraliste, est celui de l'université Paris 8. Il permet d'accéder à l'espace scolarité à partir duquel se déclinent un certain nombre de procédures d'information et d'inscription.

<http://www.univ-paris8.fr/>

Le second, spécialisé, est celui du département de sociologie et d'anthropologie où les étudiant-e-s trouveront toutes les informations et actualités relatives à la vie dans le département. Ce site doit être régulièrement consulté à partir de l'adresse suivante :

<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

Dès le 1^{er} septembre, les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter quotidiennement leur adresse mail @univ-paris8.fr ainsi que le site du département de sociologie et d'anthropologie.

IV - Mobilités étudiantes internationales

Le département de Sociologie et d'anthropologie incite fortement les étudiant-e-s à aller suivre des études dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et de coopération. Les connaissances acquises dans les établissements étrangers partenaires sont évaluées par la Commission pédagogique qui délivre ensuite une équivalence afin que l'étudiant-e puisse terminer son cursus de licence. Les résultats aux épreuves d'examen ou de contrôle passées dans les universités étrangères sont comptabilisés dans les cursus de Paris 8 à l'aide du système d'équivalence ECTS. Il existe quatre programmes de mobilité pour les étudiant-e-s : Erasmus, Intensif Erasmus, MICEFA et CREPUQ.

Agnès Deboulet est l'enseignante responsable des relations internationales au département de sociologie et d'anthropologie.

1 – Le programme européen Erasmus

Les contacts internationaux de Paris 8 concernent tous les pays européens. Toutefois des contacts privilégiés ont été noués par les sociologues dans les universités suivantes :

- Autriche : Vienne
- Danemark : Copenhague
- Espagne : Madrid (Complutense), Séville
- Finlande : Joensuu
- Grande Bretagne : Londres (Birkbeck College), Manchester, Oxford Brookes
- Hongrie : Budapest (Eotvos Lorand)
- Italie : Rome (La Sapienza), Bologne
- Portugal : Porto (Universidade do Porto)

Dans le cadre de ce programme, des bourses peuvent être attribuées. Consultez l'adresse : <http://www.univ-paris8.fr/Le-programme-erasmus>

2 – Les programmes américains MICEFA et CREPUQ

La MICEFA (Mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-américains) propose aux étudiant-e-s de toutes les disciplines des séjours dans différentes universités nord-américaines (à New York et dans divers campus de l'État de Californie, par exemple). Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de la licence pour envisager ce type de séjour. L'étudiant-e ne paie ses droits d'inscription qu'en France et n'est donc pas soumis aux droits de scolarité très élevés des universités américaines. Un examen de langue anglaise est requis (le TOEFL).

La CREPUQ (Conférence des recteurs et des présidents d'université du Québec) à laquelle Paris 8 a adhéré propose aussi des échanges. Les étudiant-e-s conservent dans ce cas leur inscription à Paris 8 et ne paient pas de droits au Québec. Les diplômes obtenus au Québec sont validés en France.

Démarches à suivre pour les séjours à l'étranger

Les dossiers sont à retirer, dès le début de l'année universitaire, auprès d'Agnès Deboulet. Ils se font généralement en L2 pour un départ en L3 et en L3 pour un départ en M1, voire en M1 pour un départ en M2. La durée du séjour est habituellement d'un semestre. Il appartient aux candidats de se renseigner sur le site Internet du (ou des) université(s) envisagée(s) et de construire leur programme d'étude en prenant conseil auprès de l'enseignante nommée ci-dessus.

V- Laboratoires et domaines de recherche des enseignant·es- chercheur·es titulaires

Enseignant-e - chercheur-euse	Principaux domaines et thèmes de recherche	Laboratoire
BARROS (de) Françoise	Sociologie urbaine, immigration, sociologie politique et de l'administration	CRESPPA-CSU
BERTRON Caroline	Sociologie de l'éducation, professions éducatives, enfance, sociologie des élites transnationales	CRESPPA-CSU
BONI-LEGOFF Isabel	Sociologie du travail et des professions, sociologie économique, sociologie du corps, études de genre, méthodes ethnographiques	CRESSPA-CSU
BOUILLON Florence	Sociologie et anthropologie urbaines, marges et marginalités, écoles et pédagogies alternatives	LAVUE-ALTER
CARDI Coline	Genre, famille, travail social	CRESPPA-CSU
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté	LAVUE-ALTER
COMET Catherine	Sociologie économique, sociologie politique, sociologie des élites, sociologie des organisations	CRESPPA-CSU
COUTO Marie-Paule	Accès à l'enseignement supérieur, trajectoires étudiantes et socialisation universitaire, sociologie quantitative et de la quantification, sociologie de l'immigration	CRESPPA-CSU
DAMAMME Aurélie	Genre, handicap, travail du care, action collective, développement.	CRESPPA-GTM
DARGENT Claude	Valeurs, normes et comportements sociaux et politiques, Religion, Identités territoriales	CRESPPA-GTM
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, pratique et pédagogie du terrain	LAVUE-ALTER
DAVID Béatrice	Anthropologie politique et culturelle de la Chine, ethnicité, innovations rituelles	LEGS
DERBEZ Benjamin	Sociologie de la santé, science and technology studies, anthropologie de la bioéthique	CRESPPA-CSU
DEBOULET Agnès	Sociologie urbaine, migrations, villes et internationalisation, sociétés du machrek, développement, participation et citoyenneté	LAVUE-ALTER
DUVOUX Nicolas	Inégalités sociales, pauvreté, institutions, Etat social, ethnographie, méthodes qualitatives, solidarité, Etats-Unis.	CRESPPA-Lab Top
FREEDMAN Jane	Genre, migrations, conflits armés	CRESPPA-GTM
GOBIN Emma	Anthropologie des Amériques, religion, rituel, identités afro-américaines, thérapies et spiritualités New Age, circulations culturelles, art et patrimoine, écologie et agricultures alternatives	LAVUE-ALTER
KABA Arnaud	Anthropologie de l'Asie du Sud, anthropologie du travail et des techniques, circulations des savoirs, des savoirs-faire et des objets, anthropologie économique	LAVUE-ALTER
KOKOREFF Michel	Quartiers populaires, drogues, émeutes, contestation	CRESPPA-GTM
LEBLON Anaïs	Anthropologie de la patrimonialisation, circulation culturelle, anthropologie politique, migration, Afrique de l'ouest, société pastorale	LAVUE-ALTER
OLIVERA Martin	Anthropologie de l'Europe, fait minoritaire (Roms/Tsiganes), marges urbaines et économie informelle, résistances	LAVUE-ALTER
SIBLOT Yasmine	Classes populaires, travail des femmes, migrations en Europe (cas du Portugal), approches localisées de l'espace social, services et institutions publiques, syndicats, politisation	CRESPPA-CSU
SIRACUSA Jacques	Travail, quantification, journalisme, statistique, observation	CRESPPA-GTM
SOULIE Charles	Éducation, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain, religion	CESSP-CSE
TRANCHANT Lucas	Sociologie de l'emploi et du travail, classes populaires, socialisation, inégalités ethnoraciales.	CRESPPA-CSU
TRUONG Fabien	Sociologie urbaine, éducation, relégation urbaine et stigmatisation, inégalités scolaires, pratique et pédagogie des sciences économiques et sociales	CRESPPA-CSU
VELPRY Livia	Sociologie de la santé, de la santé mentale, de la psychiatrie : pratiques, dispositifs, expérience. Autonomie, travail sur autrui et contrainte	Cermes3
VEZINAT Nadège	Sociologie du travail et des professions, sociologie des organisations	CRESSPA-CSU

IV - Calendrier universitaire et emplois du temps 2025-2026

Université Paris 8 _ Calendrier universitaire 2025-2026_UFR Textes et Sociétés

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			
L	1	Début année universitaire	M	1	Semaine 2	S	1	Toussaint	L	1		J	1	Jour de l'an	D	1		
M	2		J	2		D	2		M	2		V	2		L	2		
M	3		V	3		L	3		M	3	Semaine 10	S	3		M	3		
J	4		S	4		M	4		J	4		D	4		M	4	Semaine 2	
V	5		D	5		M	5	Semaine 6	V	5		L	5		J	5		
S	6		L	6		J	6		S	6		M	6	Semaine 13	V	6		
D	7		M	7		V	7		D	7		M	7		S	7		
L	8		M	8	Semaine 3	S	8		L	8		J	8		D	8		
M	9		J	9		D	9		M	9		V	9		L	9		
M	10		V	10		L	10		M	10	Semaine 11	S	10		M	10		
J	11		S	11		M	11	Armistice 1918	J	11		D	11		M	11	Semaine 3	
V	12		D	12		M	12		V	12		L	12	Cours intensifs	J	12		
S	13		L	13		J	13	Semaine 7	S	13		M	13		V	13		
D	14		M	14		V	14		D	14		M	14		S	14		
L	15	Rentrée 1er semestre	M	15	Semaine 4	S	15		L	15		J	15		D	15		
M	16		J	16		D	16		M	16		V	16	Date limite saisie des notes 1er sem.	L	16		
M	17		V	17		L	17		M	17		S	17		M	17		
J	18		S	18		M	18		J	18	Semaine 12	D	18		M	18	Semaine 4	
V	19		D	19		M	19	Semaine 8	V	19		L	19		J	19		
S	20		L	20		J	20		S	20		M	20	Cours intensifs	V	20		
D	21		M	21		V	21		D	21		M	21		S	21		
L	22	DEBUT DES COURS	M	22	Semaine 5	S	22		L	22		J	22		D	22		
M	23		J	23		D	23		M	23		V	23		L	23		
M	24	Semaine 1	V	24		L	24		M	24		S	24		M	24		
J	25		S	25		M	25		J	25	Noël	D	25		M	25	Pause pédagogique	
V	26		D	26		M	26	Semaine 9	V	26		L	26	Rentrée 2ème semestre	J	26		
S	27		L	27		J	27		S	27		M	27		V	27		
D	28		M	28		V	28		D	28		M	28	Semaine 1	S	28		
L	29		M	29	Pause pédagogique	S	29		L	29		J	29					
M	30		J	30		D	30		M	30		V	30					
			V	31					M	31		S	31					

Fermeture de l'université

Pause pédagogique

Vacances Education nationale (établissements primaires et secondaires)

Cours intensifs

RATTRAPAGES

☒ Dates limites jury = fermetures de sessions

Université Paris 8 _ Calendrier universitaire 2025-2026_UFR Textes et Sociétés

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
D 1	M 1	V 1 Fête du Travail	L 1 Rattrapages S1	M 1	S 1	M 1
L 2	J 2 Semaine 9	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
M 3	V 3	D 3	M 3	V 3 Date limite jury annuel session 2	L 3	J 3
M 4 Semaine 5	S 4	L 4 Semaine 13	J 4	S 4	M 4	V 4
J 5	D 5	M 5	V 5 Date limite jury annuel session 1	D 5	M 5	S 5
V 6	L 6 Lundi de Pâques	M 6	S 6	L 6	J 6	D 6
S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7
D 8	M 8 Semaine 10	V 8 Victoire 1945	L 8 Rattrapages S2	M 8	S 8	M 8
L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10
M 11 Semaine 6	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11
J 12	D 12	M 12 Cours intensifs	V 12	D 12	M 12	S 12
V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	D 13
S 14	M 14	J 14 Ascension	D 14	M 14 Fête nationale	V 14	L 14
D 15	M 15 Semaine 11	V 15 Fermeture administrative	L 15	M 15	S 15 Assomption	M 15
L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17
M 18 Semaine 7	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18
J 19	D 19	M 19 Cours intensifs	V 19	D 19	M 19	S 19
V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20	D 20
S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21
D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22
L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
M 24	V 24	D 24 Pentecôte	M 24	V 24	L 24	J 24
M 25 Semaine 8	S 25	L 25 Lundi de Pentecôte	J 25	S 25	M 25	V 25
J 26	D 26	M 26	V 26 Date limite saisie notes session 2	D 26	M 26	S 26
V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27
S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28
D 29	M 29 Semaine 12	V 29 Date limite saisie notes 2è sem. annuel session 1	L 29	M 29	S 29	M 29
L 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30 Date limite sout. stages & mémoires M2
M 31		D 31		V 31	L 31 Clôture année univ. et fin des stages	

Collez ici votre emploi du temps
du premier semestre

